



Association nationale  
des retraités fédéraux  
National Association  
of Federal Retirees

AUTOMNE 2022  
PRIX : 4,95 \$

LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

# Sage

## Maryse Carmichael : Première femme pilote des Snowbirds

PAGE 8

## Ravages du changement climatique dans le nord

PAGE 14

## Même sur le tard, les vétérans peuvent obtenir leurs médailles manquantes

PAGE 18

## Bilan sur l'aide médicale à mourir

PAGE 20





**ÉDITEUR**

Andrew M<sup>c</sup>Gillivray, directeur des communications, du marketing et du recrutement

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Jennifer Campbell

**GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS**

Karen Ruttan

**COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION**

Alex Charette

**COLLABORATEURS**

Amy Baldry, Marg Bruineman, Jean-Sébastien Côté, Patrick Imbeau, Patrick Langston, Sandrine Rastello, Jessica Searson, Peter Simpson, Sarah Staples

**SERVICES DE TRADUCTION**

Annie Bourret, Rodolphe Destombes, Sandra Pronovost, Lionel Raymond

**INFOGRAPHIE**

The Blondes – Branding & Design

**IMPRESSION**

Dolco Printing

**COMITÉ DES PUBLICATIONS ET DES COMMUNICATIONS**

Connie Kehler, Rick Brick, Daniel Brunet, Roland Wells, Megan Williams

Pour écrire à la rédactrice en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :

865, chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9  
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.  
Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :

Association nationale des retraités fédéraux  
865, chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information à des fins publicitaires dans Sage, composez le 613.745.2559, poste 300

Prix au numéro : 4,95 \$

L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d'ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d'un professionnel.



**REPORTAGES**

**8 Article-vedette :  
Une pilote pionnière**  
La Icol (à la retraite) Maryse Carmichael a de nombreuses premières à son actif. Voici sa trajectoire. SARAH STAPLES

**14 Colère du changement climatique**  
Le nord du Canada connaît déjà des changements spectaculaires et cela ne va que s'empirer. PETER SIMPSON

**18 Médailles manquantes**  
De nombreux vétérans reçoivent leurs médailles longtemps après leur service. Kyle Scott les aide à les obtenir. CHARLES ENMAN

**20 Aide médicale à mourir**  
Ce que la législation permet et ce qui reste à venir. MARG BRUINEMAN

**34 Les bénévoles inlassables de Retraités fédéraux**  
Plusieurs bénévoles ont reçu des prix à l'assemblée annuelle des membres. JENNIFER CAMPBELL ET SANDRINE RASTELLO

**DANS CHAQUE NUMÉRO**

**5 Message du président**

**7 Cher Sage**

**23 Partenaires privilégiés –  
Maison**  
Pourquoi c'est le bon moment pour vendre

**24 Partenaires privilégiés –  
Voyage**  
Pourquoi voyager est bon pour l'âme, selon Collette

**26 Partenaires privilégiés –  
Assurance**  
Conseils de Johnson pour prendre le volant la nuit

**27 Infopensions**  
État de santé de deux régimes de retraite publics

**28 Bilan santé**  
Le pouls de l'assurance-médicaments

**30 Défense des intérêts en action**  
Rencontrez les agents du programme de la défense des intérêts.

**32 Possibilités de bénévolat**

**37 Tour d'horizon pancanadien**

**38 Nouvelles de l'Association**

**40 Votre section en bref**

**45 Avis de décès**

**46 Recrutement et services aux membres**

PRÉTIRAGE

31 oct. 2022

Gagnez une carte de crédit prépayée de 500 \$  
offerte par Rogers et SimplyConnect



PLUS DE CHANCES DE

GAGNER  
GROS

ET RECEVEZ UNE  
CARTE-CADEAU  
DE 5 \$  
pour chaque référence  
fructueuse\*

Référez un membre à Retraités fédéraux, pour courir la chance de gagner\*



500 \$ Meilleur recruteur

250 \$ Plus grand nombre de références

250 \$ Tirage pour les nouveaux membres

offerts par Arbor Memorial

COMMENT PARTICIPER

Remplissez une carte de référence numérique sur [retraitesfederaux.ca/mcr](http://retraitesfederaux.ca/mcr) ou communiquez avec le bureau national de Retraités fédéraux, au 1-855-304-4700, poste 300, ou à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca)

NOUVEAUX MEMBRES

Épargnez 25 %, avec l'option de paiement par RCS.  
Détails : [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)

Pour prendre connaissance du règlement du concours et d'autres détails importants, visitez [retraitesfederaux.mcr](http://retraitesfederaux.mcr)

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Concours ouvert du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 décembre 2022 aux résidents canadiens qui sont membres en règle de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Il n'y a pas de limite au nombre de bulletins de participation que vous pouvez présenter, alors référez des membres potentiels sans tarder et souvent! Avant de commencer à recruter, veuillez consulter le règlement complet du concours à [retraitesfederaux.ca/mcr](http://retraitesfederaux.ca/mcr). Pour référer une personne par téléphone ou avoir plus de renseignements sur le concours, composez le 1-855-304-4700, poste 300. \*Toutes les références reçues doivent être admissibles à l'adhésion et vérifiées par l'équipe de recrutement et des services aux membres de Retraités fédéraux.

\*\*Pour des détails sur les nouveaux prix, visitez [retraitesfederaux.ca/mcr](http://retraitesfederaux.ca/mcr)



BALAYEZ



Association nationale des retraités fédéraux

National Association of Federal Retirees

JOHNSON ASSURANCE  
HABITATION · AUTO · VOYAGE

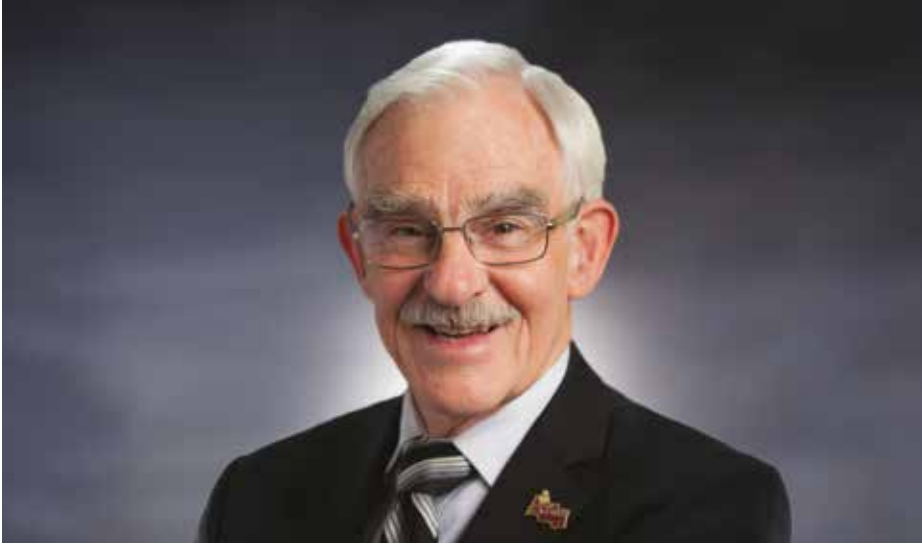
collette

ROGERS

SimplyConnect

Arbor Memorial

HearingLife



# Rencontrez votre nouveau président

Dans son premier discours en tant que président de l'Association, Roy Goodall se présente à l'ensemble des membres. **PAR ROY GOODALL**

**L**e 23 juin, lors de la première assemblée annuelle des membres (AAM) en présentiel depuis trois ans, vos présidents de section m'ont élu président et quatre membres ont été élus administrateurs de votre conseil d'administration national (CAN).

La présidence comporte de grandes responsabilités, de nombreuses obligations et même davantage d'attentes. Ce fut un honneur d'être élu président et président du CAN, et c'est un privilège de servir l'Association avec 13 autres administrateurs.

Alors, qui suis-je, et comment suis-je devenu votre président?

Né à Kamloops, en Colombie-Britannique, j'ai grandi sur des bases de l'Aviation royale canadienne en Ontario, au Manitoba, en C.-B. et en Allemagne. En 1962, à Portage-la-Prairie, au Manitoba, je me suis enrôlé dans la milice. J'étais en 10<sup>e</sup> année. Après le secondaire, j'ai été transféré dans la force régulière et j'ai servi comme officier des communications et de l'électronique dans des organisations militaires nationales et internationales au Canada, aux États-Unis (Pentagone) et en Europe (OTAN) jusqu'en 2000. En cours de route, j'ai obtenu un baccalauréat en sciences

économiques et en sciences politiques, ainsi qu'une maîtrise en administration publique. À la retraite, je suis devenu planificateur financier et facilitateur de la gouvernance politique pour un programme de perfectionnement des conseils d'administration communautaires en Alberta.

Mon bénévolat pour notre Association a débuté au conseil de la Section de Calgary et district en 2005, où j'ai été administrateur, trésorier, vice-président et président du conseil. Après mon mandat de président de la section, j'ai été agent de défense des intérêts de l'Alberta, puis administrateur du district des Prairies au CAN en 2015. L'année suivante, j'ai été élu vice-président national. De 2015 à 2022, j'ai été trésorier de l'Association; président du Comité des finances, du Comité de la vérification, du Comité de rédaction de *Sage*, ainsi que de trois comités *ad hoc*; et représentant des retraités au Comité des nominations de l'Office d'investissement du Régime de pension de la fonction publique.

L'assemblée annuelle des membres de 2022 a été mémorable sur trois plans.

Tout d'abord, c'était la première réunion en présentiel des présidents de

section, des agents des programmes de défense des intérêts, des coordonnateurs de services aux sections, de votre conseil d'administration national, des observateurs de section et de notre personnel professionnel depuis trois ans. Je crois que tous les participants conviendront que le fait de renouer des amitiés, d'en créer de nouvelles et de discuter en personne des dossiers de la défense des intérêts de l'Association était bien plus agréable qu'une reprise de l'expérience sur Zoom de 2021.

Ensuite, nous avons eu la possibilité de reconnaître les 30 années de service dévoué de mon prédécesseur, Jean-Guy Soulière, tout premier lauréat de notre distinction la plus prestigieuse, le Prix du bâtisseur Fred-Whitehouse.

Enfin, le CAN compte quatre nouveaux administrateurs. En raison de mon élection, un cinquième administrateur pourrait occuper le poste vacant de la vice-présidence, après l'élection à la fin septembre. Le fait d'accueillir de nouveaux membres au sein du conseil signifie que nous disons également au revoir à ces administrateurs de district dévoués : James Nicholson (Québec), Léonard LeBlanc (Atlantique), Linda MacDonald (Ontario) et Randy Wilson (C.-B. et Yukon).

Au cours de l'année, le conseil d'administration se penchera sur la revitalisation de nos stratégies proactives et la création d'alliances pour promouvoir les politiques de défense des intérêts de l'Association, le recrutement de membres, la collaboration avec les sections pour préparer le prochain plan stratégique quinquennal et la rédaction de la soumission du Comité spécial sur les finances des sections à l'AAM de 2023. De plus, le personnel reprendra le travail au bureau, et les sections passeront de Zoom à des réunions physiques, ou à des réunions hybrides sur Zoom et en présentiel, selon les directives provinciales.

Au plaisir de travailler avec vous pendant l'année à venir et pendant mon mandat de président. ■

# Donnez un cadeau qui déborde d'avantages tout au long de l'année!

**Pour seulement 51,36 \$, vous pouvez désormais offrir une adhésion en cadeau à vos connaissances et à vos proches admissibles\* (même s'ils ne sont pas à la retraite).**

Chaque adhésion soutient nos initiatives pour protéger les pensions et les prestations fédérales, et permet de réaliser d'excellentes économies grâce à notre Programme des partenaires privilégiés, dont vous pouvez profiter tout au long de l'année.

Appelez-nous au **1.855.304.4700** pour passer votre commande dès aujourd'hui ou, pour en savoir plus, visitez [retraitesfederaux.ca/cadeau](http://retraitesfederaux.ca/cadeau).



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees

\* Qui doivent recevoir ou cotiser  
à une pension fédérale.

# Cher Sage

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.

Cher Sage,

J'ai lu avec intérêt l'article «Phénix bat toujours de l'aile» dans le numéro de l'été 2022. Une autre bonne idée qui a mal tourné. Merci de cette mise à jour.

À mon avis, cette phrase induit en erreur : «Lorsque le gouvernement Trudeau a été élu en 2015, il a hérité de ce système Phénix dysfonctionnel, sans système redondant. Son seul choix? Essayer de réparer cette bicyclette brisée tout en la menant au bas de la pente.» Plus loin, vous dites : «Au début de 2022, les Canadiens ont appris que 21 000 employés fédéraux ont reçu des paiements en trop depuis 2016, année où Phénix a commencé à battre de l'aile.»

Un rapport du Bureau du vérificateur général du Canada confirme la date de 2016 et dit que «le développement de Phénix a commencé en décembre 2012 et sa mise en œuvre a été faite en deux phases. La première phase, mise en œuvre le 24 février 2016, visait 34 ministères et organismes; la deuxième phase, mise en œuvre le 21 avril 2016, visait les 67 ministères et organismes restants.»

Des problèmes sont apparus immédiatement après la mise en œuvre et, pourtant, le gouvernement est allé de l'avant avec la deuxième phase. Si ma mémoire est bonne, le gouvernement Harper avait déconseillé la mise en œuvre de Phénix, parce qu'il n'était pas prêt. Le gouvernement Trudeau avait le choix.

Shirley Dolan, Woodlawn, Ont.

Merci de votre lettre et de nous rappeler le fait que les libéraux avaient le choix de ne pas procéder à la mise en œuvre.

Cher Sage,

En plus des excellents conseils donnés dans l'article «L'été en toute sécurité», j'aimerais ajouter qu'il existe des médicaments pour la tension artérielle, l'anxiété, la dépression et d'autres problèmes qui peuvent rendre le patient plus sensible au soleil. Parlez-en à votre pharmacien.

Ann Townsend, Ottawa, Ont.

Cher Sage,

Votre article «L'été en toute sécurité» mentionne l'élimination des lieux de reproduction des moustiques comme l'eau stagnante. Certains moustiques se reproduisent dans l'eau, mais la plupart n'ont besoin que d'un sol humide. Je l'ai constaté pour la première fois lors d'une randonnée dans l'État de Washington. Notre sentier avait disparu sous un banc de neige et des milliers de moustiques éclosaient sur le sol humide et moussu, juste en dessous de la ligne de neige. En faisant des recherches, j'ai découvert que la plupart des moustiques se reproduisent dans un sol humide.

Veillez informer les gens que la plupart des moustiques pondent leurs œufs directement dans le sol humide.

Brian Sutch, Vernon, C.-B.

Cher Sage,

J'ai reçu le magazine Sage aujourd'hui et j'ai remarqué que vous ne savez pas comment épeler Corner Brook, T.-N.-L. Il faut l'écrire en deux mots. Veuillez vous excuser auprès des habitants de Corner Brook.

Shirley Bellemare

Merci de votre lettre et de cette rectification. Nous regrettons cette erreur et présentons nos excuses aux habitants de Corner Brook.

Cher Sage,

J'ai bien aimé lire l'article sur la ministre des Aînés, Kamal Khera. Sa façon de combattre l'âgeisme m'a tout particulièrement intéressée. L'âgeisme se manifeste partout, des soins de santé aux travailleurs âgés sur le marché du travail. À lui seul, le gouvernement ne peut lutter contre l'âgeisme. Lorsque je vois des publicités pour des produits et des services utilisés par les aînés sans images de personnes âgées, cela me frustre.

J'ai envoyé des courriels à bon nombre de ces entreprises, mais je n'ai toujours pas obtenu de réponse précise quant à la raison pour laquelle les aînés n'y figurent pas. Pour décider de soutenir une entreprise ou non, je vote avec mon portefeuille.

Lorsque nous ne sommes pas bien traités et estimés, nous devons le mentionner de manière respectueuse. Il faut sensibiliser à cette question importante. L'âgeisme existe partout dans le monde.

Cordialement,

Cindy Kelly, Winnipeg, MB


*Nous vous remercions de votre lettre. En cette Décennie pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030) des Nations Unies, l'Association nationale des retraités fédéraux et d'autres organisations aux vues similaires collaborent avec l'International Longevity Centre-Canada et l'Alliance mondiale pour les droits des personnes âgées, entre autres, pour revendiquer une déclaration des Nations Unies sur les droits des aînés et la participation du Canada à l'élaboration et à l'adoption de cette déclaration.*



## Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels.

Adresse postale : Association nationale des retraités fédéraux, 865, chemin Sheppard, Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique : [sage@retraitesfederaux.ca](mailto:sage@retraitesfederaux.ca)

A woman with short dark hair, wearing glasses, a white blazer, and a dark patterned top, is walking through a locker room. She is smiling and holding a folder. The lockers are red and blue, with numbers visible on them.

# Une pionnière de l'aviation

La première pilote canadienne de Snowbirds n'a pas eu le sentiment d'avoir surmonté plusieurs obstacles pour accéder à l'élite de l'Aviation royale canadienne (ARC). Elle ajoute néanmoins qu'un débat absolument indispensable a lieu actuellement sur la façon dont l'armée traite les femmes et qu'elle aimerait apporter un élément de solution.

PAR SARAH STAPLES





**P**endant la deuxième moitié de leur routine, les pilotes des Snowbirds 5 à 9 se détachent pour enchaîner une série de croisements en passe frontale et d'autres manœuvres solos pendant que les autres se préparent à réaliser une formations des plus difficiles : le Double-Take. Le pilote n° 1, le chef d'équipe qui, à 90 mètres d'altitude, entame une ascension, ordonne aux n°s 2 et 3 de «passer en vol inversé», soit se mettre sur le dos. Quelques secondes plus tard, la formation au complet effectue la manœuvre, comme si une énorme spatule invisible l'avait retournée, laissant les n°s 1 et 4 inversés. Le chef d'équipe ordonne alors aux quatre avions de se remettre sur le ventre.

Les spectateurs, qui se concentrent sur les solos, n'ont pas nécessairement conscience de la virtuosité requise pour retourner ainsi ces Tutors à une vitesse de 280 nœuds (520 kilomètres à l'heure), les extrémités des ailes à environ deux mètres de distance. Pour voler sur le dos, il faut faire exactement l'inverse de ce que l'on a appris à l'entraînement : on déplace le manche vers la droite et l'avion vire à gauche. Ce qui devient désagréable à mesure que le sang afflue dans le cerveau, sans compter que votre moteur menace de s'embraser après environ 25 secondes.

Le Double-Take est si difficile qu'il a été supprimé du programme de démonstration des Snowbirds pendant plusieurs années. Mais en 2000, lorsque Maryse Carmichael, alors capitaine, a intégré la prestigieuse équipe de voltige de l'ARC, le Double-Take figurait

de nouveau au programme. Défi ultime en termes de compétence, de professionnalisme, de travail d'équipe et de confiance, il incarne les idéaux de l'armée et est la formation préférée de cette femme qui voulait conquérir l'impossible en donnant une impression de facilité déconcertante.

Cet automne, M<sup>me</sup> Carmichael sera intronisée au Temple de la renommée de l'aviation du Canada, en hommage à sa carrière historique au sein des Forces armées canadiennes et, plus tard, à son ascension au sein de l'entreprise aéronautique de Montréal, CAE. Première femme pilote de démonstration au Canada et dans le monde, elle a été la première femme à commander les Snowbirds.

Pour comprendre l'importance de cet honneur, il faut savoir qu'aujourd'hui, moins de 10 % des 1 400 pilotes de l'ARC sont des femmes. Seules sept sont



Ci-contre : Maryse Carmichael a pris sa retraite de l'Aviation royale canadienne en 2013 et travaille maintenant pour CAE, une entreprise qui fournit des technologies de formation, de simulation et de modélisation de pointe, ainsi que des solutions de réalité virtuelle et d'analyse à des clients civils et militaires du monde entier. À droite : Photo prise quelques secondes avant que les Snowbirds, dont M<sup>me</sup> Carmichael faisait partie, exécutent la formation Canada Burst au-dessus de la Colline du Parlement le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

Photo : Andy Hamilton



M<sup>me</sup> Carmichael, au centre, est passagère dans un vol d'évacuation médicale en compagnie de son frère Eddy, à gauche, en août 2018. En bas, à gauche : M<sup>me</sup> Carmichael, à son bureau chez CAE.



devenues pilotes de CF-18 dans toute l'histoire de l'ARC, dont sa plus récente diplômée, la capt Kathryn Guenther. Et seule une autre femme, la capt Sarah Dallaire, a été pilote pour les Snowbirds. « Je pense que Maryse n'aura jamais conscience du nombre de personnes qu'elle a influencées », précise la capt Dallaire. « Je pouvais toujours compter sur elle pour montrer l'exemple. »

Après chaque spectacle aérien, les Snowbirds analysent chacune de leurs manœuvres pour tirer des leçons de

leurs erreurs et viser la perfection la fois suivante. Par extension, quelles leçons de l'expérience de M<sup>me</sup> Carmichael pourraient inciter plus de femmes à devenir pilotes, à emprunter la trajectoire de vol la plus difficile et à exceller ?

### Des débuts sans entraves

En 1980, l'ARC a ouvert le groupe professionnel des pilotes aux femmes. En 1989, le Tribunal des droits de la personne a ordonné que la quasi-totalité des postes militaires soient à la portée des femmes. Au début des années 90, les premières femmes pilotes étaient « opérationnelles ». Et elles consultaient déjà les médecins de l'air, comme Karen Breeck, pour leurs préoccupations médicales, par exemple comment voler en toute sécurité pendant la grossesse.

L'intégration a été promulguée si rapidement que les travaux de recherche et de mise en place de politiques fondées sur des preuves en mesure de répondre aux besoins uniques des femmes au sein de l'armée n'en étaient qu'à leurs débuts. « Je savais que pour améliorer la situation des femmes, il nous fallait davantage de connaissances », explique M<sup>me</sup> Breeck. En

1999-2000, elle a donc mené une étude comportant des entrevues avec les 33 femmes pilotes de l'ARC de l'époque, dont M<sup>me</sup> Carmichael. Elles avaient beaucoup de points communs.

Pour commencer, la plupart d'entre elles avaient découvert le monde de l'aviation étant enfants, bien souvent lors de spectacles aériens. Elles avaient le soutien de leur famille, et bien souvent des modèles masculins. Beaucoup d'entre elles avaient également rejoint les Cadets de l'ARC, une organisation qui a permis à des générations d'adolescents d'obtenir gratuitement leur premier brevet de pilote.

Après avoir été formée par l'Escadron n° 630 des Cadets de l'air, près de Québec, M<sup>me</sup> Carmichael était déjà pilote privée à l'âge de 17 ans, avant même d'avoir son permis de conduire. Ses trois frères aînés avaient fait partie de l'escadron, et la famille assistait régulièrement au spectacle aérien international de Bagotville, à La Baie, au Québec. C'est là qu'elle se souvient distinctement d'avoir vu, à l'âge de sept ans, son premier Grand losange, la formation classique à neuf appareils des Snowbirds. Son grand frère Eddy se rappelle plutôt à quel point il aimait

pique-niquer dans l'odeur du carburant des avions.

Eddy a intégré l'ARC, suivi naturellement par sa petite sœur qui s'est ainsi enrôlée à l'âge de 19 ans : « Je me souviens de m'être dit : "Si Eddy peut le faire, alors je peux aussi" », précise M<sup>me</sup> Carmichael. « J'étais peut-être naïve, mais je n'ai pas vu les obstacles étant jeune. »

Il va sans dire qu'il existait des obstacles à l'époque, et qu'il en existe toujours aujourd'hui. Plusieurs enquêtes, de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme de 1970 à la dernière menée par la juge à la retraite de la Cour suprême Louise Arbour, ont mis en évidence des cas d'inconduite sexuelle, des actes de discrimination, des préjugés inconscients et d'autres obstacles systémiques à la diversité et à l'inclusion au sein de l'armée. Lors de la publication du rapport Arbour en mai, le chef d'état-major de la Défense, le gén Wayne Eyre, a promis une réponse rapide de la part de l'ARC qualifiée de « nécessité absolue », pour améliorer sa feuille de route au sujet des femmes, de la diversité et de l'inclusion.

Dans les années 90, la génération de femmes pilotes dont M<sup>me</sup> Carmichael fait partie a simplement commencé à réécrire les politiques les concernant. À son arrivée à l'école de pilotage de la 15<sup>e</sup> Escadre Moose Jaw, en Saskatchewan, en janvier 1993, pour sa formation de pilote d'avion à réaction, elle a été affectée à une caserne pour femmes, mais a rapidement demandé à être transférée dans la caserne des pilotes — tous des hommes — en dépit de l'absence de logements mixtes à cette époque. « À 21 ans, je n'avais pas peur de leur dire : "Je sais que cela fait longtemps que vous avez vos habitudes, mais ça va changer". Pour réussir, j'avais besoin des mêmes renseignements que les autres pilotes et d'être avec eux; je ne pouvais pas être différente », explique-t-elle.

M<sup>me</sup> Carmichael et l'équipe complète des Snowbirds, alors qu'elle en faisait partie. Elle se trouve à l'extrême gauche.

L'avion à réaction des Snowbirds illustre le défi que cela représente. Le poids minimum requis pour piloter un CT-114 Tutor est de 59 kg (130 lb), soit le physique d'un homme blanc moyen. Les vieux avions dotés d'un siège éjectable, comme le Tutor, ne tiennent pas compte du fait que le corps féminin est plus léger. Aujourd'hui encore, les femmes peuvent se voir interdire de piloter certains avions avant même de monter dans le cockpit.

Lorsque tous les yeux d'une école de pilotage sont braqués sur vous, un moyen d'aller de l'avant consiste à trouver d'autres personnes marginalisées avec lesquelles vous pouvez forger un sentiment d'appartenance. Bon nombre des pilotes de l'étude de M<sup>me</sup> Breeck étaient francophones, un fait peu surprenant puisque les francophones représentent une proportion plus élevée du personnel militaire dans son ensemble (en 2015, 26,7 % de l'ARC, comparativement à une moyenne nationale de 22,8 %). M<sup>me</sup> Carmichael n'a ainsi pas été mise à l'écart parce qu'elle était une femme; elle a été admise dans la fraternité très unie des collègues pilotes et instructeurs francophones de l'ARC, dont faisait partie son frère, qui l'a protégée.

## Obtention de son brevet de pilote

Lorsqu'elle a obtenu son brevet de pilote en 1994, la tradition voulait que l'officier examinateur (souvent un général) épingle les ailes sur son uniforme militaire. Elle a tenu à ce que cet honneur revienne à Eddy.

Pour Eddy, le simple fait d'avoir volé avec sa sœur est l'autre souvenir qu'il affectionne particulièrement — dans un Cessna avec les cadets de l'air; ensemble, comme instructeurs de pilotage de Tutor à Moose Jaw, ou dans un Challenger 601 du 412<sup>e</sup> Escadron de transport de dignitaires à Ottawa, et où ils ont transporté des ministres, des gouverneurs généraux et le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, à l'étranger.

Ils ont vécu beaucoup de bons moments à sillonner les différents continents, à échanger bien des plaisanteries dans le cockpit et à vivre une rivalité amicale pour les atterrissages en douceur. Ils se couchaient tôt pour pouvoir se réveiller plus tôt, afin de pouvoir voler encore plus longtemps. « Maryse n'a jamais eu de cesse de perfectionner son art », souligne-t-il. Et, à mesure qu'elle



gravissait les échelons, elle posait des questions ou mentionnait ses inquiétudes à Eddy, qui faisait de son mieux pour lui répondre.

Il mesurait pleinement les enjeux pour sa sœur, ayant lui-même été témoin d'incidents troublants, dont une amie qui a mis un terme à sa formation de pilote de l'ARC, en dépit d'un talent manifeste. Une autre s'est vu demander par le commandant d'un camp de planeur des Cadets de l'air : « Sais-tu pourquoi le ciel est bleu et pas rose ? ».

« Je pense que les femmes avaient besoin d'être plus fortes, qu'elles devaient, d'une certaine façon, se battre, ou qu'elles devaient oublier ceux qui tenaient des propos méchants à l'époque », se souvient Eddy.

En novembre 2000, à l'issue de sa deuxième tentative, M<sup>me</sup> Carmichael a été acceptée au sein du 431<sup>e</sup> Escadron de démonstration aérienne, à Moose Jaw. Son premier essai infructueux, en 1997, lui avait appris à quel point il est important d'avoir confiance en soi. Une pilote qui remet en question son propre jugement peut présenter un risque pour la sécurité du vol. Pendant sa routine, elle avait brièvement douté de sa performance et cela avait été observé. « Votre ailier doit pouvoir mettre sa vie entre vos mains lorsque vous volez en formation serrée, il est donc impératif que tout le monde vous accepte », précise-t-elle.

Au sein de l'équipe, elle a occupé le poste d'ailier gauche intérieur (n<sup>o</sup> 3), puis d'ailier droit intérieur (n<sup>o</sup> 2). Preuve qu'il s'agit d'un poste à risque, c'est comme n<sup>o</sup> 2 que son bon ami, le capt Michael Jasper Vanden Bos, s'était tué quelques mois plus tôt dans un accident à l'entraînement. Au fil des ans, l'équipe a connu 25 incidents aériens graves ayant causé la mort de huit pilotes et de deux passagers.

« Si je devais résumer ma carrière au sein des Snowbirds, je dirais que c'est d'abord et avant tout une question de travail d'équipe et de confiance, et cela inclut les techniciens qui réparent ces avions », lance-t-elle.

Des années plus tard, lors d'une cérémonie en plein jour en 2010, M<sup>me</sup> Carmichael a couronné sa carrière avec les Snowbirds en acceptant des mains du commandant précédent les couleurs, l'écusson et les décorations (durement gagnées dans le ciel de l'Angleterre pendant la Seconde Guerre mondiale) de l'escadron. La nouvelle commandante a accroché au mur de son bureau une affiche sur laquelle on pouvait lire « En quête d'excellence », avec l'ambition de faire en sorte que l'équipe soit plus forte à son départ qu'à son arrivée.

À l'approche de la fin de son mandat de trois ans, un des pilotes est tombé malade, mettant en péril l'entraînement hivernal de toute l'équipe, qui a alors invité M<sup>me</sup> Carmichael à la réintégrer temporairement. Une démarche qui témoigne de la confiance et de la reconnaissance gagnées au fil des ans. Cette mission s'est avérée d'autant plus mémorable qu'elle a effectué son retour à l'aire de trafic de la 15<sup>e</sup> Escadre Moose Jaw sous le regard de ses filles Georgia et Danielle, aujourd'hui âgées de 16 et 13 ans, respectivement.

« La diversité remet en question votre façon de penser. »

Les dernières années de la carrière militaire de M<sup>me</sup> Carmichael ont été marquées par un mariage, la maternité et des affectations au sol et opérationnelles (en alternance avec celles de son mari et pilote de F-18, le Icol [à la retraite] Scott Greenough). Elle a participé aux opérations de la 3<sup>e</sup> Escadre Bagotville, puis a piloté des avions CC-130 Hercules avec la 8<sup>e</sup> Escadre Trenton. Après son commandement à la tête des Snowbirds, elle a pris sa retraite de l'ARC en 2013.

Désormais, elle continue de soutenir les militaires canadiens comme leader d'opinion au sein de l'industrie aérospatiale, pour le compte de la CAE, une entreprise fondée par un ancien officier de l'ARC qui fournit des technologies de formation, de simulation et de modélisation de pointe,



Ci-dessus, M<sup>me</sup> Carmichael pose avec la capt Sarah Dallaire en 2018, après le premier spectacle de la jeune pilote à la 15<sup>e</sup> Escadre Moose Jaw.

ainsi que des solutions de réalité virtuelle et d'analyse à des clients civils et militaires du monde entier dans les domaines aérien, terrestre, maritime, spatial et cybernétique. CAE est également l'un des plus importants prestataires au monde de formations au pilotage pour débutants. L'entreprise possède même ses propres centres de formation et flottes d'aéronefs.

En sa qualité de conseillère spéciale de CAE pour la formation des équipages, M<sup>me</sup> Carmichael travaille sur des mandats comme le Programme de formation du personnel navigant de l'avenir. Il s'agit d'un projet de formation exhaustive, qui forme la prochaine génération de pilotes et d'équipages au Canada. Elle vient également d'obtenir un diplôme de maîtrise en administration des affaires avec spécialisation en aérospatiale de l'École de commerce de Toulouse, en France.

En dépit de ses 30 ans de carrière dans le secteur de la défense et de son statut de pionnière, elle ne parvient toujours pas à expliquer avec certitude le faible nombre de femmes pilotes, mais elle attribue en grande partie sa réussite « à toutes les personnes — des hommes principalement — qui m'ont soutenue, guidée et encadrée au fil des ans ». Elle souligne aussi que, pour ceux qui ont cru en elle, « avant tout, j'étais une pilote militaire; je ne pense pas que le fait que je sois une femme ait eu de l'importance. »

Membre de Retraités fédéraux depuis janvier 2022, M<sup>me</sup> Carmichael admire le courage des femmes — et des hommes — qui ont survécu à la violence et au harcèlement au travail et qui en parlent pour apporter des changements positifs. Sa propre expérience a toutefois été très différente, et elle reste prudente face aux stéréotypes généraux que véhicule la culture militaire. L'armée a adopté la parité salariale depuis plus de 50 ans, ainsi que le congé parental prolongé et des compléments de congé de maternité qui soutiennent la comparaison avec la mosaïque incohérente du secteur privé.

«Je pense que Chris Hadfield a très bien résumé la situation lorsqu'il a dit : "Si ce sont uniquement des hommes ou uniquement des femmes qui prennent les décisions importantes, vous vous y prenez probablement mal"», estime M<sup>me</sup> Carmichael. «La diversité remet en question votre façon de penser et fait ressortir des facettes différentes de l'être humain; c'est la raison pour laquelle il faut impliquer tout le monde.»

## Boucler la boucle

Ce que M<sup>me</sup> Carmichael aimait le plus lorsqu'elle était pilote des Snowbirds, c'était de voir des femmes très âgées lui confier «à quel point elles auraient aimé pouvoir être pilotes». Plus tard en 2017, elle a accueilli la capt Dallaire dans l'équipe des Snowbirds. Aujourd'hui, ses deux filles sont cadettes de l'air et se passionnent pour l'aviation et l'espace.

On sent que la boucle est bouclée et que les femmes pilotes se doivent d'être les gardiennes d'un héritage transmis d'une génération à l'autre. «J'ai profité des acquis pour lesquels de nombreuses femmes se sont battues — et de ce à quoi de nombreuses femmes dans d'autres pays n'ont toujours pas accès», souligne-t-elle.

Aujourd'hui, c'est en tant que vétérane que M<sup>me</sup> Carmichael observe la façon dont l'armée va répondre aux nouveaux appels au changement, avec nostalgie. Une discussion absolument indispensable sur l'avenir de l'ARC est en cours, poursuit-elle, et «j'aimerais



M<sup>me</sup> Carmichael s'est enrôlée dans les Forces canadiennes en 1990. Dix ans plus tard, elle a été la première femme à intégrer les Snowbirds.

vraiment apporter un élément de solution.» Selon la plupart des gens, elle l'a déjà fait. ■

Rédactrice établie à Hudson, au Québec, **Sarah Staples** a remporté 39 prix et nominations de rédaction et de photo en 25 ans de carrière.

**Tradex** depuis 1960  
mutual funds for the public service  
fonds mutuels pour fonctionnaires

**Pour les fonctionnaires retraités et en poste et leurs familles**

**Services financiers depuis 1960.**

**Votre portefeuille est-il positionné pour une hausse des taux d'intérêt et de l'inflation?**

**Vos comptes sont-ils structurés pour optimiser les rendements après impôt?**

**Vos placements sont-ils diversifiés par styles de gestion?**

**Bénéficiez-vous de l'avantage de votre partenaire?**  
(frais de service avec **50-60% rabais** comparé à la moyenne du secteur)

**Contactez-nous pour en savoir plus et obtenir une revue de portefeuille GRATUITE sans obligation**

Services de courtage en Ont., au Qc et en C.-B. uniquement

Gestion Tradex Inc.  
1604-340 Rue Albert, Ottawa, ON  
K1R 7Y6 • tradex.ca  
613-233-3394 • info@tradex.ca

Association nationale des retraités fédéraux  
**PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ**

Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.



## «Une double menace»

Les habitants du nord du Canada sont témoins des effets dévastateurs du changement climatique. D'ici 30 ans, la moitié des routes d'hiver ne seront plus viables. **PAR PETER SIMPSON**

**L**es conséquences du changement climatique qui minent le nord du Canada diffèrent d'une région à l'autre, à l'instar des gens qui vivent sur ces territoires. Ce qui les unit, c'est la gravité effrayante de ces conséquences.

Un simple coup d'œil sur le Grand Nord suffit à montrer l'ampleur du problème : Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la fonte du pergélisol est particulièrement prononcée dans les communautés côtières du Nunavut et du Nunavik, l'instabilité de la banquise bouleverse presque tous les aspects du quotidien. Ailleurs, la toundra se réchauffe et est désormais couverte d'aulnes qui la rendent moins propice aux caribous, lesquels constituent une source de nourriture vitale pour de nombreuses personnes. Enfin, dans le nord du Labrador, les conditions changeantes nuisent à la récolte traditionnelle de chicoutés, ou plaquebières, qui sont une ressource alimentaire importante pour les Inuits.

Partout, les infrastructures se soulèvent et s'affaissent, littéralement, à

mesure que le sol bouge sous l'effet des températures extrêmes, ce qui menace les transports, l'approvisionnement en nourriture et même les maisons.

«Si le sud du Canada connaissait des taux d'insécurité alimentaire et domiciliaire similaires à ceux du nord, l'indignation serait bien plus vive», lance Dylan Clark, associé de recherche principal à l'Institut climatique du Canada et auteur d'un récent rapport intitulé *Plein Nord : Faire face aux coûts des changements climatiques pour les infrastructures du Nord*.

«Le rapport montre vraiment que le Nord fait face à une double menace : d'une part, cela fait des décennies que les infrastructures de base manquent cruellement de financements, de sorte que dans de nombreux cas, elles ne répondent pas aux besoins fondamentaux des communautés nordiques; d'autre part, le changement climatique affecte les infrastructures par la fonte du pergélisol, les changements de température et les conditions météorologiques extrêmes à un rythme beaucoup plus rapide (jusqu'à deux fois

plus rapidement) dans le nord du Canada que dans le sud. Cela engendre des coûts et des risques vraiment importants dont les gens sont déjà témoins et qui vont augmenter rapidement.»

Certaines communautés sont déjà incapables de construire les routes de glace saisonnières qui leur sont essentielles pour l'accès et l'approvisionnement.

«Ce que nous montrons dans ce rapport, c'est que la moitié des routes d'hiver ne seront plus viables dans les 30 prochaines années, explique M. Clark. Cela prouve le besoin de s'adapter et de trouver de nouvelles façons d'acheminer la nourriture et les fournitures essentielles aux communautés.»

Les grands centres urbains ne sont pas épargnés. À Whitehorse, un glissement de terrain provoqué par la fonte des neiges, consécutif à des chutes de neige record pour la deuxième année d'affilée, a entraîné la fermeture de l'une des deux routes menant à la ville et l'érection de clôtures autour des maisons vulnérables. Quant à l'autre route menant à la ville, des feux de forêt

la menaçait suscitant l'incrédulité d'un résident de Whitehorse qui faisait état d'un « avertissement de chaleur extrême pour Whitehorse » sur Facebook. Début juillet, un porte-parole du Service de gestion des feux de forêt du Yukon a déclaré à la CBC que la chaleur extrême et la foudre provoquaient 20 nouveaux incendies par jour.

La situation est d'une cruelle ironie, car de nombreuses communautés sont menacées par de fortes inondations.

Certaines conséquences s'apparentent plutôt à de simples désagréments, comme le fait qu'un supermarché de Whitehorse limite la vente d'articles essentiels, mais la plupart d'entre elles sont graves, voire existentielles pour certaines communautés. Dans de nombreuses régions du Nord, les bâtiments, y compris les maisons, sont construits sur des pieux enfoncés dans le sol jusqu'au pergélisol. Que se passe-t-il lorsque cette base solide s'enfonce de plus en plus? Comment construire de nouveaux bâtiments sur un sol instable?

De nombreux experts affirment que nous devons repenser la façon dont nous concevons, construisons et entretenons les routes... et les pistes d'atterrissage, comme celle d'Inuvik, endommagée par l'affaissement du pergélisol. Le géographe physique Robert Way affirme que le mode de conception et de construction des structures doit lui aussi changer, même si ces changements augmenteront inévitablement les coûts de construction des logements, souvent déjà prohibitifs.

« Plus on a recours à l'ingénierie, plus les coûts augmentent », lance M. Way, un spécialiste de la façon dont le changement climatique affecte les glaciers, la glace et le pergélisol, à l'Université Queen's, en Ontario.

« Ce que nous avons constaté ces deux dernières décennies, mais qui

s'est vraiment accéléré au cours des dix dernières années, c'est que le pergélisol, que l'on croyait relativement stable, a fondu dans de nombreuses régions », poursuit M. Way, qui est d'origine inuite.

Andrea Ann Carter constate les effets du changement climatique de ses propres yeux dans sa maison familiale de Gjoa Haven, un hameau inuit d'environ 1 500 personnes situé sur l'île King William, au Nunavut.

« Même avec l'aide des aînés, il est difficile aujourd'hui de prédire quoi que ce soit », se désole M<sup>me</sup> Carter, qui travaille avec de jeunes autochtones à Ottawa et retourne à Gjoa Haven quand elle le peut. « Le changement climatique affecte tout et tout le monde, y compris la chasse et l'enseignement. »

Même le stockage de la nourriture est en train de changer. Depuis peut-être des milliers d'années, sa communauté, qui subsiste essentiellement grâce à la chasse et à la pêche, stocke sa viande et d'autres denrées dans une fosse creusée dans le pergélisol.

« Dans notre communauté, nous avons un congélateur souterrain. Il a été fabriqué il y a bien longtemps par les premiers peuples inuits, mais à cause de la fonte du pergélisol, ils ne l'utilisent plus vraiment. Désormais, beaucoup de gens ont leur propre congélateur chez eux. » Et ces appareils augmentent la demande en électricité et le coût de la vie.

De nombreuses communautés repensent leur mode de production d'électricité, comme Old Crow, au Yukon, où la Première nation des Gwitchin Vuntut a récemment construit une centrale solaire qui fournit désormais 24 % de l'électricité du hameau. D'autres communautés se tournent vers la production d'énergie éolienne ou microhydraulique.

Tous ces changements exercent une pression sur les traditions et la culture des autochtones du Nord. Ils affectent même les vestiges archéologiques inestimables et irremplaçables de ces traditions et cultures, ainsi que l'histoire naturelle de la flore, de la faune et de la terre elle-même. À mesure que les glaciers et le pergélisol fondent, de plus en plus d'artefacts ou de sites de valeur sont exposés, à un rythme si élevé que les archéologues, anthropologues, géographes et autres scientifiques ne peuvent pas suivre la cadence.

« Ils ne peuvent pas être partout tout le temps, et le risque de perdre des pans entiers de l'histoire, en particulier celle des premiers peuples, est considérable lorsque la fonte du pergélisol expose des artefacts potentiellement importants et précieux et que personne n'est là pour les voir », s'inquiète M. Way. Le problème est encore plus grave dans les zones côtières, où des artefacts ou des sites entiers peuvent être emportés par la



Incendie de forêt actif. Début juillet, un porte-parole du Service de gestion des feux de forêt du Yukon a déclaré à la CBC que la chaleur extrême et la foudre provoquaient 20 nouveaux incendies par jour.

## Faire sa part

Nous savons que les contributions personnelles ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais il fait chaud au cœur de constater que nos membres s'efforcent de freiner le changement climatique.

### L'électricité comme moteur



Marc Trépanier a voulu réduire sa dépendance au pétrole et s'est acheté une voiture électrique. Il a

échangé sa Honda CRV, qu'il avait achetée en 2011, pour une KIA Nero EV EXplus 2022. Après remises, il a déboursé 54 000 \$ pour disposer d'une KIA opérationnelle. Malgré cela, il estime qu'il économise entre 150 et 200 \$ par mois. Il est désormais à la recherche d'une souffleuse à neige alimentée par une batterie.

Les sensations au volant sont très agréables, et il est heureux de ne pas avoir à acheter d'essence ou à changer l'huile. Il n'a jamais eu à utiliser une station de recharge en dehors de chez lui et la plus courte distance qu'il ait pu parcourir avec une seule charge était de 275 kilomètres (à -25 °C).

«Je n'ai aucun regret», dit M. Trépanier, qui était directeur général de la chaîne d'approvisionnement électronique de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. «J'ai tellement de plaisir à la conduire. Et niveau vitesse, ça ne plaisante pas. Je n'ai jamais une voiture à essence qui roulait si vite.»

### Un balado pour mettre l'accent sur les priorités



Après avoir pris sa retraite du Conseil des arts du Canada, Claude Schryer a décidé d'aider ses enfants et leur génération à «avoir

un monde meilleur».

Il a créé le *balado conscient* dans lequel il discute avec des artistes qui posent des gestes environnementaux dans leur démarche. Il a réalisé plus de 100 épisodes. Il est également le fondateur et président de SCALE-LeSAUT, «une plateforme nationale visant à élaborer des stratégies, organiser des activités et mettre à profit le leadership du secteur culturel canadien face à l'urgence climatique.»

Il voyage également moins qu'avant et investit dans des actions vertes, mais estime que «nous devons réaliser des changements systémiques si nous voulons prendre la pleine mesure de la crise écologique.» Il ajoute qu'il s'agit d'un «problème existentiel» pour lequel les retraités comme lui se doivent d'agir.

### Une consommation de gaz réduite de moitié



Mike Starr s'est débarrassé de sa cheminée au gaz et a installé une thermopompe qui consomme de

l'électricité plutôt que du gaz. Comme il réside à Sechart, en C.-B., il ne pensait pas avoir un jour besoin de la fonction de réfrigération de la pompe à chaleur. Mais pendant le dôme de chaleur qui a frappé la C.-B. l'année dernière, elle lui a permis de refroidir l'air ambiant de 10 °C.

Il a également remplacé sa cuisinière au gaz par une cuisinière à induction.

«L'induction, c'est aussi rapide que le gaz», explique-t-il. «Elle s'arrête dès qu'on l'éteint, comme le gaz.»

mer en raison de l'érosion côtière qui s'accroît du fait de la disparition de la banquise.

Beaucoup de ces changements alarmants sont visibles, mais qu'en est-il des effets invisibles sur les habitants du Nord?

«Il y a l'adaptation physique et structurelle, et il y a aussi l'adaptation humaine», remarque Ashlee Cunsolo, chercheuse dans le domaine du changement climatique et de la santé, et doyenne fondatrice de l'École d'études arctiques et subarctiques de l'Université Memorial, au Labrador. «Qu'est-ce que ça coûte de devoir s'adapter lorsque les changements qui vous arrivent échappent à votre contrôle? Le fait d'avoir à modifier vos pratiques culturelles ou vos pratiques de chasse, des traditions que votre famille perpétue depuis des générations et que soudainement vous ne pouvez plus maintenir, ça veut dire quoi?»

«Les impacts humains sont énormes», observe M<sup>me</sup> Cunsolo. «Pour les gens du Nord, la glace, c'est tout — votre vie, votre route, votre culture, votre communauté. Les Inuits sont le peuple de la banquise. C'est comme ça qu'on chasse, qu'on piège, qu'on s'approvisionne.»

Comme le souligne un résident inuit du Nunatsiavut, au Labrador, dans *Lament of the Land*, un documentaire réalisé par M<sup>me</sup> Cunsolo, «Comment pouvons-nous être le peuple de la banquise s'il n'y a pas de banquise?»

Voici comment M<sup>me</sup> Carter décrit la réalité à laquelle fait face sa famille inuite à Gjoa Haven.

«La glace fond beaucoup plus tôt, il est donc plus difficile pour les chasseurs de savoir quand partir et quand revenir, car c'est imprévisible de nos jours», affirme-t-elle. «Avant, on pouvait voyager sur la terre comme on le voulait, mais aujourd'hui, on doit être très prudent quand on se déplace. On n'a jamais connu cela auparavant, ce qui rend la situation très dangereuse. Cela affecte beaucoup les gens, dans différentes zones et de différentes façons.»



Le comportement de la faune, qui constitue la base de l'alimentation dans le Nord, change à mesure que les conditions météorologiques évoluent. «Avant, on pouvait partir chaque année à la même époque, en fonction des animaux et des poissons disponibles», ajoute M<sup>me</sup> Carter. «Aujourd'hui, c'est très imprévisible quand les gens peuvent aller n'importe où.»

Prenons l'exemple des vastes troupeaux migrateurs de caribous. Selon M. Way, le changement climatique aura un effet plutôt négatif sur le caribou ce qui est crucial, «car tant de peuples du Nord dépendent du caribou».

«Les écosystèmes se déplacent physiquement dans le paysage», explique Bob Van Dijken, un géographe qui a travaillé pendant des décennies pour Environnement Canada et plusieurs autres organismes. Selon lui, le déplacement des écosystèmes soulève des enjeux fondamentaux pour les zones protégées et les revendications territoriales, en partie définies par la faune ou le climat. Que se passe-t-il

lorsque la faune se déplace, que les conditions évoluent, alors que la terre, elle, ne se déplace pas?

Dans son ouvrage *The Right To Be Cold: One Woman's Story of Protecting Her Culture, the Arctic and the Whole Planet*, Sheila Watt-Cloutier confie : «La glace et la neige de l'Arctique, le terrain gelé dont la vie des Inuits dépend depuis des millénaires, sont en train de se résorber sous nos yeux. La terre, qui est une partie si importante de notre esprit, de notre culture et de notre bien-être physique et économique, devient pour nous un endroit souvent imprévisible et précaire.»

De nombreux projets novateurs sont sur les rails pour aider les résidents du Nord à s'adapter, comme le programme technique SmartICE. Établi à Terre-Neuve, il utilise, en partenariat avec les communautés côtières, des équipements qui surveillent l'état de la glace, pour que les chasseurs et les personnes ayant besoin d'établir des itinéraires sécuritaires disposent de renseignements fiables en temps réel.

Ces projets sont importants, mais, comme le mentionne M<sup>me</sup> Cunsolo, le Nord ne peut pas tout faire. «Nous devons nous adapter à l'échelle mondiale pour soutenir des endroits comme l'Arctique», insiste-t-elle.

«Ce qui se passe dans l'Arctique est annonciateur de ce qui va arriver, sous une forme ou un autre, dans d'autres régions du pays. Nous sommes déjà témoins, partout au Canada, d'inondations catastrophiques, d'énormes feux de forêt et de violentes tempêtes. Sans compter les vagues de chaleur et les sécheresses. Le changement climatique nous affecte tous, c'est juste qu'il est réparti de manière inégale pour le moment.»

Comme le souligne M<sup>me</sup> Watt-Cloutier dans son livre, «l'Arctique, après tout, est le système de refroidissement, le "climatiseur" si on peut l'appeler ainsi, de la planète tout entière». ■

Rédacteur établi à Ottawa, **Peter Simpson** est émerveillé par la beauté vivace du nord du Canada.

## N'OUBLIEZ PAS VOS AVANTAGES EN MATIÈRE DE DÉMÉNAGEMENT ET D'IMMOBILIER, À TITRE DE MEMBRE DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX.

### ✓ Une récompense monétaire

Sur vos achats et ventes de biens immobiliers lorsqu'ils sont coordonnés par le programme conclu entre Retraités fédéraux et RSG. Avec des agents immobiliers professionnels et de premier ordre à travers le pays.

### ✓ Service de déménagement coordonné par des professionnels

Souvent pour un total inférieur à celui du devis sur les services de déménagement, et avec des chauffeurs et des équipes de premier ordre.

### ✓ Une vérification de facture gratuite

Pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreur ou de surfacturation avant de payer votre facture de déménagement.



**Le groupe de relogement RSG**  
PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

**Sans frais ni obligation,  
obtenez un devis dès aujourd'hui!**

**1-866-865-5504**



Association nationale  
des retraités fédéraux  
**PARTENAIRE  
PRIVILÉGIÉ**

# Médailles manquantes

De nombreux vétérans ne reçoivent pas toutes les médailles qui leur reviennent, souvent parce que certaines sont établies après leur retraite. Grâce à Kyle Scott, agent d'entraide à la Légion de Whitecourt, en Alberta, cela va changer.

PAR CHARLES ENMAN



**S**i les soldats doivent servir, alors les armées et les nations se doivent de reconnaître leurs sacrifices pour défendre le pays et la liberté. Mais cette reconnaissance n'a pas toujours lieu. Les médailles sont parfois créées après la fin du service d'un soldat. Bon nombre de soldats en service ne se soucient pas des médailles auxquelles ils peuvent avoir droit. Plus tard, ces médailles prennent par contre un nouvel attrait, leur rappelant leur service et la gratitude d'une nation.

Jeff Rainey, un vétéran d'Edmonton, a servi deux fois en Afghanistan. Après avoir été blessé lors de sa deuxième affectation, il a pris sa retraite. Il pensait bien avoir droit à une médaille.

«Mais, vous savez, les soldats veulent servir. C'est exactement le contraire de demander quelque chose», a déclaré M. Rainey en entrevue. «Nous pourrions donc ne pas nous donner la peine de découvrir quelles médailles et barrettes nous reviennent. C'est, simplement, ce que la plupart des soldats pensent.»

À son retour au civil, M. Rainey a constaté être moins blasé. «Quand vous êtes parti, la question de la reconnaissance devient importante. Vous commencez à penser qu'il serait vraiment satisfaisant d'avoir les médailles qu'on vous doit épinglées sur votre poitrine le jour du Souvenir.»

M. Rainey a heureusement appris qu'un autre vétéran, Kyle Scott, un agent d'entraide de la Légion de Whitecourt, en Alberta, connaissait tout sur la reconnaissance militaire et aidait des centaines de vétérans du pays à obtenir les distinctions méritées.

M. Rainey a soumis son dossier militaire à M. Scott, qui lui a dit qu'il était admissible à une médaille pour son travail logistique en Turquie et à une barrette pour son service en Afghanistan. Après les formalités administratives, M. Rainey a obtenu des distinctions honorifiques dont il n'aurait même pas eu connaissance autrement.

M. Scott, qui a aidé environ 750 vétérans à obtenir leurs médailles, estime ne faire que son travail.

«La vie militaire peut comporter beaucoup de sang, de sueur et de larmes et, bien sûr, il est très important de reconnaître les soldats pour le travail important qu'ils font pour le Canada», dit M. Scott, ajoutant que les médailles importent aussi aux familles des vétérans. «Elles doivent être respectées et chéries, et transmises aux descendants, pour continuer à raconter l'histoire d'un vétéran en particulier.»

L'un des premiers soldats qu'il a aidés était un vétéran de la marine âgé de 103 ans qui a appris qu'il avait droit à des étoiles de campagne pour

son service pendant la Seconde Guerre mondiale. «Il n'a pu les porter qu'une seule fois avant de mourir, mais elles étaient une véritable source de fierté pour lui», dit M. Scott.

La page Facebook de M. Scott, Canadian Veterans : Owed or Missing Medals, constitue une excellente source pour quiconque cherche de l'information sur ce sujet.

«Sur Facebook, j'ai la chance de discuter avec bien des vétérans et d'entendre parler de leur service. Pour moi, il est incroyable de voir le nombre de personnes à qui l'on doit des médailles, ou qui les ont reçues et perdues, se les sont fait voler, ou les ont peut-être perdues dans le brouillard d'un divorce.»

Le processus de M. Scott est simple. Il a une première conversation avec les vétérans, en prenant note de leurs déploiements. Après avoir déterminé ce à quoi un vétéran a droit, il envoie des formulaires de demande. Normalement, il faut compter environ six semaines pour recevoir les médailles, mais en raison de la COVID-19, les délais d'attente sont en fait bien plus longs.

Gary Campbell, conseiller national en matière de médailles de la Légion au Nouveau-Brunswick, ne tarit pas d'éloges sur le travail de M. Scott. «Ce qu'il fait est merveilleux. Personne n'en fait autant pour ces vétérans que Kyle.»

Photo : Kyle Scott, au centre, présente la Médaille canadienne du maintien de la paix et une barrette de l'OTAN au vétéran Wayne Inkpen. À droite se trouve le père de Kyle, Brian, un vétéran de la marine et président de la filiale de la Légion à Whitecourt, en Alberta.

Selon M. Campbell, la principale raison pour laquelle les vétérans n'obtiennent pas leurs médailles est que celles-ci sont souvent autorisées après que le soldat n'est plus en service. La Médaille du service spécial, par exemple, a été autorisée au début des années 90, mais s'applique au service remontant aux années 50. La Médaille du service volontaire canadien pour la Corée a été autorisée longtemps après la fin de la guerre de Corée au début des années 50. De création récente, l'Étoile de l'Arctique reconnaît le service durant la Seconde Guerre mondiale au nord du cercle polaire, principalement dans les convois vers la Russie. «Ce n'en sont que quelques-unes», précise M. Campbell. «Une liste complète pourrait comprendre une demi-douzaine d'autres.»

Anciens Combattants Canada (ACC) appuie sans réserve tous les efforts déployés pour que les vétérans reçoivent les médailles et les distinctions honorifiques qu'ils ont méritées. Pour reprendre les propos de Marc Lescoutre, agent principal des communications, «les

vétérans canadiens ont un héritage de service et de sacrifice dont nous devrions tous nous souvenir.»

Pour les distinctions honorifiques relatives à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre de Corée, il faut envoyer les formulaires à ACC. Pour celles qui sont décernées postérieurement à la guerre de Corée, il faut envoyer la demande à la Direction des distinctions honorifiques et reconnaissance des Forces armées canadiennes.

Certaines distinctions honorifiques viennent d'autres gouvernements. La Corée du Sud, par exemple, vient de créer une médaille pour les soldats qui ont servi pendant la guerre de Corée, et la France décerne la Légion d'honneur.

Pour en savoir plus, consultez le site Web d'ACC, la page Facebook de Kyle Scott ou un agent d'entraide de la Légion de votre localité. ■

Rédacteur établi à Ottawa, **Charles Enman** écrit des articles de fond sur divers sujets et enseigne l'anglais à des apprenants novices et avancés.

## Distinction honorifique française



La Légion d'honneur est la plus haute distinction décernée par la France. Elle la décerne aux vétérans canadiens vivants qui ont participé à la campagne de libération de la France, principalement entre le 6 juin et le 31 août 1944.

**Pour vous renseigner sur l'admissibilité, contactez ACC.**

Photo : Richard Lawrence Photography

### Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance\*

Économies de **10%**

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%**

**PLUS! Registre familial de planification<sup>MC</sup> de la succession GRATUIT**

**Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à [ArborAlliances.ca](http://ArborAlliances.ca) dès aujourd'hui**

**Alliances**  
par Arbor Memorial

Association nationale des retraités fédéraux  
**PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ**

Arbor Memorial Inc. \* Sauf les cryptes, offertes avec un rabais de 5 % lorsqu'elles sont achetées d'avance



## Mourir avec dignité

Les Canadiens peuvent désormais choisir de mourir, à condition de souffrir d'un « problème de santé grave et irrémédiable » qui cause un déclin des capacités et des souffrances intolérables. Mais la législation comporte toujours des brèches. **PAR MARG BRUINEMAN**

**U**ne question revient toujours dans les demandes sur l'aide médicale à mourir (AMM) adressées à Stefanie Green : Comment les patients atteints de démence peuvent-ils obtenir légalement de l'aide pour mettre fin à leur vie ?

« Et aussi si l'assurance-vie est touchée », lance la médecin, dont le livre *This Is Assisted Dying* est devenu un succès de librairie au Canada dès sa première semaine de vente lors de sa sortie en mars et doit être publié sous un autre titre en Australie et en Nouvelle-Zélande. « Pour répondre rapidement à cette question, l'assurance-vie n'est pas concernée. »

Quant à la première question, eh bien, une mise en contexte s'impose.

En 2015, la Cour suprême du Canada a déterminé que l'interdiction générale de la mort assistée en vertu du Code criminel du Canada portait atteinte aux droits de la personne, la jugeant

inconstitutionnelle. Ce faisant, elle ouvrait la porte à l'AMM au pays. L'année suivante, le gouvernement fédéral a accordé des exemptions de poursuites pénales aux médecins et aux infirmières praticiennes qui offrent l'AMM. Même si on peut boire soi-même une solution barbiturique prescrite, au Canada, la majorité des décès associés à l'AMM sont administrés par injection par un médecin.

En 2020 — dernières données disponibles —, 7 595 cas d'AMM ont été signalés, soit 2,5 % de tous les décès au Canada. Un rapport de Santé Canada fait état d'un total de 21 589 de décès assistés médicalement depuis l'adoption de la loi jusqu'à la fin de 2020.

Lorsque la D<sup>re</sup> Green a commencé à fournir l'AMM peu après sa légalisation au Canada en 2016, seulement 11 administrations dans le monde — dont cinq États américains — l'avaient légalisée. Aujourd'hui, 25 l'ont fait. Très

différente de celles des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Autriche, l'approche du Canada est similaire à celle de la Belgique ainsi qu'à celle des Pays-Bas, qui a servi de modèle à la législation canadienne. La Suisse se distingue, car son approche permet aux personnes d'autres pays de venir accéder à l'AMM. Certains Canadiens l'ont fait avant que cela ne soit autorisé ici.

Au Canada, le processus commence par une demande écrite, suivie d'évaluations indépendantes de deux médecins différents.

« Pour un médecin, l'expérience est très intense », explique Brian Morris, un médecin de famille à la retraite qui travaille maintenant dans le domaine des soins palliatifs et de l'AMM, et qui assume la direction médicale d'Hospice Simcoe à Barrie, en Ontario. « Avant la COVID-19, j'ai administré l'AMM en présence de 40 personnes, avec des verres de champagne, des toasts,

des larmes, des rires, des chansons, des prières, des petits discours et des poèmes récités. Le tout, orchestré pour que les circonstances de la mort soient pertinentes, profondes et riches pour tout le monde. Triste, bien sûr, mais toujours une expérience profonde et riche, planifiée autant qu'une personne peut le vouloir.»

Toutes avaient décidé que le dernier chapitre de leur vie touchait à sa fin. Après les deux évaluations réalisées par deux médecins différents pour veiller au respect de tous les critères, le consentement final est donné. Ensuite, la première injection administre un somnifère. Environ 10 minutes plus tard, elle est généralement suivie d'une seconde injection d'un anesthésique utilisé dans les coloscopies, mais dix fois plus puissant. Il détend les muscles, fait baisser la tension artérielle, et «les muscles respiratoires sont tellement détendus qu'ils s'arrêtent. Et lorsque la respiration s'arrête, le cœur s'arrête très rapidement», explique le Dr Morris. Un troisième médicament peut également être utilisé pour stopper le fonctionnement de tous les muscles.

D'après l'expérience du Dr Morris, le contrôle est le principal facteur sous-jacent. Une personne atteinte d'un cancer n'a jamais eu le choix de ce diagnostic. Mais dans certaines situations, elle peut décider du cours de sa vie, ou plutôt de la fin de sa vie.

«Avec l'AMM, cette personne peut choisir la date, le lieu et les circonstances de son décès... Elle ne peut rien contrôler d'autre au sujet de sa maladie», explique le Dr Morris qui, sans les avoir comptées, estime avoir administré une centaine d'AMM au cours des six années d'existence de la méthode.

«Si vous assistiez à l'intervention, vous verriez la personne fermer les yeux, ouvrir la bouche, peut-être ronfler un peu, et les muscles du visage se détendre avec le premier médicament. Avec le deuxième médicament, le thorax se soulève et s'abaisse, puis ne bouge plus. Et c'est tout. C'est tout ce que vous

verriez. Il n'y a pas de convulsion, pas de perte de contrôle des intestins ou de la vessie, pas de halètement ou de reniflement ou quoi que ce soit d'autre, dans tous les cas que j'ai traités. C'est un moment très paisible, très calme.»

La législation qui définit les paramètres d'administration de l'AMM continue d'évoluer, mais jusqu'à présent, les Canadiens ne peuvent pas la demander à l'avance. Cela, selon la Dre Green, cofondatrice et présidente actuelle de l'Association canadienne des évaluateurs et prestataires de l'AMM, constitue un problème pour les personnes en déclin cognitif ainsi que pour les médecins qui, comme elle, aident les gens qui souhaitent mettre fin à leur vie. C'est le phénomène qu'elle appelle «minuit moins dix», où les médecins doivent guetter le moment où une personne respecte deux critères : être dans un état de déclin grave et irréversible, mais avoir encore la faculté de comprendre exactement ce qu'elle demande au moment de l'intervention.

Pour Norm, le mari de Lucile McGregor, minuit a sonné durant les six jours écoulés entre l'approbation de sa demande d'AMM et le moment venu.

Cette conseillère sur le processus parlementaire pour la Chambre des communes désormais retraitée faisait partie d'un groupe de personnes qui s'étaient rassemblées auprès de son frère lorsqu'il a obtenu l'AMM en 2017 après avoir été frappé d'incapacité par une démence fronto-temporale et une paralysie supranucléaire progressive. Elle qualifie l'événement de «très paisible, très calme à bien des égards».

La famille et les amis se sont réunis dans sa chambre au foyer de retraités où il vivait depuis deux ans et lui ont fait leurs adieux après qu'il ait donné son dernier consentement. «Ils avaient un grand sac contenant tout ce dont on a besoin pour un long voyage», se souvient-elle. La première injection l'a endormi. Quelques minutes plus tard, la deuxième a mis fin à sa vie.

Plus tard la même année, son mari a reçu un diagnostic de cancer des canaux

## Les deux médecins doivent convenir que la personne respecte les critères d'admissibilité légaux. À l'heure actuelle, voici ce que cela signifie :

- La personne doit avoir la capacité de faire la demande et de donner un consentement éclairé.
- La demande doit être volontaire.
- La personne doit être d'âge adulte, résider dans une province ou un territoire et bénéficier des soins de santé.
- Elle doit être atteinte d'une affection grave et irrémédiable qui entraîne un déclin notable et irréversible de ses capacités et une souffrance intolérable. Cette souffrance peut être la peur, la douleur et l'incapacité de faire des choses ou d'accomplir des tâches qui étaient autrefois importantes pour elle.
- Elle doit être admissible à des soins de santé financés par l'État canadien. Les visiteurs d'autres pays ne peuvent se prévaloir de l'AMM.

biliaires, qu'elle décrit comme toujours fatal. Malgré la chimiothérapie, il était tombé gravement malade au printemps. Le jour de son anniversaire, le 8 juillet, il s'est réveillé dans sa maison d'Ottawa tremblant, agité et avec une forte fièvre, et s'est présenté à l'hôpital. Quatre jours plus tard, il était aux soins palliatifs.

«Il était très lucide. Il se sentait horriblement mal. Il en a eu assez, simplement», décrit M<sup>me</sup> McGregor.

Après les deux évaluations médicales, sa demande d'AMM avait été approuvée et devait avoir lieu la semaine

suivante, le 30 juillet. Mais, le jour venu, il n'était plus considéré comme compétent et l'intervention fut interdite. «Ce matin-là, quand je suis arrivée, les médecins m'ont dit qu'il n'était plus lucide. Il est mort le lendemain matin.»

Toutefois, la législation sur l'AMM au Canada est fluide et a été modifiée depuis son adoption. Elle est susceptible de subir d'autres changements. Et, dans le cas de l'AMM, les roues de la justice semblent tourner le plus vite possible.

Spécialiste du droit de la santé, l'avocat montréalais Jean-François Leroux était co-procureur dans le procès intenté par Nicole Gladu et Jean Truchon en 2019, dans lequel il a réussi à faire valoir que l'exigence d'une mort raisonnablement prévisible pour avoir obtenu l'AMM violait leurs droits.

Après la décision du tribunal, les dispositions ont été modifiées en 2021. Même si une personne qui n'est pas mourante peut maintenant obtenir l'AMM, les critères sont plus stricts. Il faut l'informer de tous les moyens de soulager ses souffrances et lui offrir de l'aide.

M<sup>e</sup> Leroux s'attend à ce qu'il y ait d'autres assouplissements des restrictions. Outre la possibilité pour les personnes atteintes d'affections neurologiques de demander l'AMM longtemps d'avance, alors qu'elles en ont encore la capacité, il reste la question des personnes souffrant de troubles mentaux qui veulent l'obtenir.

«Normalement, la loi change très lentement. Mais ici, il s'agit d'un bon exemple de cas où la loi essaie de suivre les valeurs de notre société et où, pour certaines personnes, elle change trop rapidement», explique M<sup>e</sup> Leroux.

Le projet de loi C-7 exigeait des ministres de la Santé et de la Justice qu'ils mènent une étude indépendante, afin d'examiner la possibilité d'autoriser les patients dont le seul problème médical est une maladie mentale à demander l'AMM. En mai dernier, le rapport *Rapport final du Groupe d'experts sur l'AMM et la maladie mentale* a été publié. Mais l'exclusion des patients atteints de maladie mentale sera automatiquement levée

le 17 mars 2023, ce qui signifie qu'ils pourront demander l'AMM dans moins d'un an. Le comité mixte spécial sur l'AMM devrait également présenter un rapport au gouvernement cet automne, sur la possibilité d'autoriser les mineurs matures à demander l'AMM et sur la question de la demande préalable.

«Nous pourrions voir des mineurs matures accéder à la mort assistée dans ce pays, nous pourrions voir des demandes préalables possibles... Je serais surprise si cela se produisait, même si je sais que les Canadiens le souhaitent», déclare la D<sup>re</sup> Green, qui est considérée comme une pionnière dans le domaine. «Au pays, ces [changements] seront débattus au cours des cinq prochaines années environ.»

Pour en savoir plus sur les dispositions qui touchent l'AMM au Canada, consultez <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aide-medicale-mourir.html>. ■

**Marg Bruineman** est une rédactrice primée établie à Barrie, en Ontario.



**Association nationale des retraités fédéraux**  
**PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ**

## PROFITEZ DE L'AVANTAGE HEARINGLIFE

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous êtes admissible aux offres ci-dessous. Veuillez présenter votre carte de membre lorsque vous vous rendez à votre clinique participante. Pour les offres au Québec, consultez le Groupe Forget.

<b>GRATUITS</b> Dépistages auditifs gratuits* – aucune référence médicale nécessaire.	<b>10 % DE RABAIS</b> sur tous les accessoires et réparations.	<b>RABAIS DE 150 \$</b> sur la trousse d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de 225 \$ avec l'achat de deux appareils auditifs ou 300 \$ sur une trousse d'entretien rechargeable.
---------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour prendre rendez-vous, appelez au **1-877-879-6647** ou inscrivez-vous au **legroupeforget.com**

Un dépistage est offert gratuitement aux adultes de 18 ans et plus. Les résultats vous seront transmis verbalement. Des frais supplémentaires s'appliquent pour obtenir un examen audiologique complet. L'offre expiré le 12/31/2025. Détails disponibles en clinique. Certaines conditions s'appliquent.

**HearingLife** | Partenaires nationaux affiliés

25 % DE RABAIS sur les piles 25 % DE RABAIS à l'achat de la Carte Privilège Groupe Forget (lors du renouvellement)

Code Promotionnel  
**MAG-BFNT-FEDR**

# Vendre en vaut toujours la peine

La frénésie des surenchères s'atténue, mais les prix de l'immobilier atteignent toujours des sommets au pays, avec cependant des régions plus abordables.

**S**i vous envisagez de vendre et de déménager, la bonne nouvelle est que la demande de biens immobiliers reste élevée et, de plus, tous les indicateurs laissent présager une demande continue.

Selon l'Association canadienne de l'immeuble (ACI), les marchés immobiliers ont connu des prix record au cours du premier trimestre de 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la plupart des marchés ont connu une augmentation des inscriptions, et les trois quarts des marchés du Canada ont retrouvé un niveau «équilibré» pré-pandémique du ratio inscriptions/ventes. Par rapport à l'année dernière, le nombre de transactions a diminué de près de 25 % en juin et les prix ont également baissé de 1,8 %.

Huit millions de milléniaux (personnes nées entre 1981 et 1996) entrent sur le marché de l'immobilier. En raison des retards de construction et des pénuries d'offres, vous pouvez vous attendre à vendre votre maison dans le délai «normal» d'environ 30 à 90 jours, car les prix sont toujours à la hausse.

Les agents immobiliers ont un accès exclusif à l'Indice des prix des propriétés MLS®, qui leur donne les statistiques et les données les plus à jour et exactes. Cet outil les aide à déterminer la valeur



marchande actuelle de votre maison.

Les tendances en matière de déménagement s'harmonisent avec l'accessibilité au logement. L'industrie a constaté une augmentation des déménagements des ménages de la Colombie-Britannique vers les provinces moins chères de l'Alberta et de la Saskatchewan. Toujours abordables, les provinces de l'Est continuent d'attirer les Canadiens de l'Ontario et du Québec. Un récent article du *Financial Post* mentionnait que «l'abordabilité du logement est depuis longtemps une question épineuse pour de nombreux Canadiens» et estimait que «beaucoup ont quitté les villes les plus grandes et les plus chères du pays en 2021 pour s'installer en périphérie des centres urbains», dans l'espoir d'acheter des maisons moins chères. Comparant les chiffres de juin 2021 à ceux de juin 2022, voici un palmarès des villes qui présentent la meilleure combinaison de résidences abordables et de possibilités d'emploi :

1. Regina : 329 100 \$ – 3,5 (changement en % par rapport à l'année dernière)
2. Saint John : 298 200 \$ – 30
3. Fredericton : 303 900 \$ – 24,6
4. St. John's : 316 300 \$ – 9,1
5. Sault Ste. Marie : 313 600 \$ – 32,9
6. Québec : 329 500 \$ – 11,6
7. Grand Moncton : 336 100 \$ – 31,9

8. Saskatoon : 380 200 \$ – 5,4
9. Winnipeg : 360 900 \$ – 6,9
10. Edmonton : 409 300 \$ – 8,3
11. North Bay : 437 300 \$ – 23,6
12. Halifax-Dartmouth : 544 900 \$ – 28,1
13. Calgary : 530 500 \$ – 14
14. Bancroft et région : 544 300 \$ – 19,5

Source : L'Association canadienne de l'immeuble

Les problèmes de dotation en personnel, les pénuries de main-d'œuvre et l'augmentation des matériaux et du carburant se posent également dans l'industrie du déménagement. Partout au Canada, ces pénuries, le besoin de recyclage professionnel et le manque de chauffeurs qualifiés causent des retards et des maux de tête aux services logistiques. Selon Statistique Canada, «36,9 % de toutes les entreprises du Canada connaissent des pénuries de main-d'œuvre». Les conseils d'un expert en relocalisation et d'un déménageur expérimenté seront précieux lors de votre prochain déménagement.

Pour plus d'informations, ou pour contacter les pros du Groupe Relocation Services (GRS) recommandés par Retraités fédéraux, composez le 1-866-865-5504. Fort de plus de 50 ans d'expérience, le GRS peut vous aider à vendre ou acheter une maison ou à déménager. ■

**Relocation Services** est un partenaire privilégié de Retraités fédéraux.



## Partez en voyage

Des études montrent les vertus des voyages pour le bien-être, la société, et même la conservation.

**P**our ceux d'entre vous qui ont été confinés à la maison au plus fort de la pandémie, le monde pouvait sembler des plus petits. Se rendre au travail se résumait à une courte marche le long du couloir, les grands moments de la vie sociale à la «fête» du samedi soir sur Zoom et le contact avec la plupart des amis les plus chers à des textos. Nous avons tous ressenti les effets de ne pas voir de nouveaux endroits, rencontrer de nouvelles personnes et apprendre de nouvelles choses.

Une pandémie mondiale n'impose pas de s'en tenir à un train-train, mais elle y contribue très certainement. Heureusement, maintenant que les restrictions sont enfin assouplies, vous pouvez à nouveau vous adonner à l'une des activités les plus efficaces pour vous changer les idées : voyager. Les aéroports sont encombrés et les formalités frustrantes, mais les avantages en valent la peine.

Voyager en ce moment est bénéfique, pour vous et pour le reste du monde. Voici pourquoi.

- Votre cerveau fait une pause. Vous avez peut-être pris des habitudes moins saines pendant la pandémie. Voyager peut vous aider à vous défaire de routines néfastes et à adopter des habitudes plus saines. En fait, un sondage mené en 2013 a établi un lien entre les voyages et l'amélioration de l'empathie, de l'attention, de l'énergie et de la concentration.
- Cela améliore votre humeur. Et même si vous n'êtes pas encore prêt à monter à bord d'un avion, la recherche indique que le simple fait de planifier un voyage peut comporter d'excellents avantages pour notre santé mentale. En 2014, une étude de l'Université Cornell a révélé que la simple anticipation d'une escapade de vacances peut augmenter considérablement le bien-être et le bonheur.

- Cela améliore la flexibilité cognitive. Chaque fois que vous devez découvrir un nouveau quartier, vous adapter à des coutumes culturelles ou parler une autre langue, votre cerveau devient un





peu plus agile. Les avantages se feront sentir même après votre retour à la maison.

- Cela combat la pauvreté. Selon le World Travel & Tourism Council (WTTC), les voyages et le tourisme ont soutenu les moyens de subsistance de 330 millions de personnes en 2019. Votre voyage peut soutenir un secteur d'emploi durement touché par la pandémie — et contribuer à sortir les communautés de la pauvreté par la même occasion.
- Cela contribue à préserver la faune et les habitats naturels. Cela peut sembler paradoxal, mais selon le WTTC, l'argent que vous dépensez en voyageant de manière responsable peut contribuer à protéger la faune et le patrimoine en soutenant les efforts de conservation et de protection des habitats. Comme Collette soutient des associations locales à but non lucratif et des entreprises sociales, a une politique rigoureuse en matière de bien-être animal et s'associe soigneusement à des partenaires qui partagent son

point de vue, vous voyagez de manière responsable avec nous.

**En conclusion?** Il est temps de commencer à planifier votre prochain voyage. Considérez-le comme une façon de prendre soin de vous-même. Collette peut vous emmener vers des lieux incontournables et vous faire vivre une escapade de rêve, grâce à plus de 160 circuits sur les sept continents.

Êtes-vous prêt à recommencer à parcourir le vaste monde? Réservez sans tarder! Les membres de Retraités fédéraux économisent 100 \$ par personne\* sur les circuits. Pour économiser : [gocollette.com/nafr/fr](http://gocollette.com/nafr/fr). ■

Article présenté par **Collette**, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux.

*\*Pour obtenir les rabais, utilisez le code NAFSAVE. Les économies comprennent l'offre de rabais au détail et le rabais associé à votre adhésion à Retraités fédéraux. Offre valide pour les nouvelles réservations seulement. Peut prendre fin plus tôt, selon la disponibilité des places ou l'inventaire.*



Montant épargné variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de précisions, appelez ou visitez [www.gocollette.com/nafr-fr](http://www.gocollette.com/nafr-fr). Les offres ne sont pas valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Elles ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, règ. n° 3206405; C.-B., règ. n° 23337

**collette**

*Découvrez les sites incontournables et bien plus encore avec Collette*

Avec plus de 160 circuits sur les sept continents et six types de voyages uniques, choisissez le circuit qui vous convient le mieux.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX :  
**ÉCONOMISEZ 100 \$<sup>PP</sup>\***  
SUR TOUS LES CIRCUITS

Utilisez le code **NAFSAVE** au moment de la réservation pour profiter des avantages exclusifs. Demandez plus de détails sur nos aubaines saisonnières et économisez jusqu'à 500 \$ par personne\*.

Appelez Collette au **866-413-3762** ou communiquez avec votre agent de voyage. Utilisez le code **NAFSAVE**. Pour plus de détails, visitez [www.gocollette.com/nafr-fr](http://www.gocollette.com/nafr-fr).

\*Pour obtenir le rabais, utilisez le code NAFSAVE. Les économies comprennent l'offre de rabais au détail et le rabais associé à votre numéro de membre. Offre valide pour les nouvelles réservations seulement. Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant épargné du prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de détails, appelez ou visitez [www.collette.com/nafr-fr](http://www.collette.com/nafr-fr). Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, règ. n° 3206405; C.-B., règ. n° 23337

# Vision nocturne

Prendre le volant la nuit est difficile pour tous. Voici des conseils de sécurité pour conduire dans l'obscurité.

**Q**uiconque a conduit la nuit sait que les routes sombres ou mal éclairées créent un défi unique. Dans l'obscurité totale, même vos phares avant illumineront seulement 100 à 150 mètres devant vous et il faut plus de 60 mètres pour s'arrêter lorsque vous voyagez à 100 km/heure. Chaque conducteur est désavantagé dans l'obscurité. Voici des mesures pour rendre la conduite de nuit sécuritaire.

## Entretenez vos phares avant.

Demandez à votre mécanicien de s'assurer que vos phares avant sont orientés correctement et gardez-les toujours exempts de saleté et d'insectes, pour que le faisceau puisse projeter plus loin. Les couvercles de phares en plastique des voitures plus anciennes peuvent devoir être remplacés ou polis pour restaurer leur clarté. Ne négligez pas vos feux arrière. S'ils ne fonctionnent pas ou sont couverts de poussière ou de neige, les conducteurs derrière vous pourraient ne pas vous voir à temps.

**Sachez quand utiliser vos feux de route.** Lorsqu'il y a des lampadaires, les feux de route ne sont habituellement pas nécessaires. Ils ne doivent jamais être utilisés s'il y a un risque d'aveuglement de la circulation en sens inverse. Lors de fortes chutes de neige ou de pluie torrentielle, vos feux de route peuvent refléter des éblouissements distrayants, de sorte que les feux de croisement ou les feux antibrouillard sont un bien meilleur choix.

## Portez les bons verres correcteurs.

Quelles lunettes conviennent le mieux à la conduite de nuit? Si vous en portez, assurez-vous d'obtenir le revêtement antireflet qui empêche les reflets de rebondir à l'intérieur des verres.

**Évitez les éblouissements.** Votre pare-brise peut sembler pratiquement invisible à la lumière du soleil, mais après le coucher du soleil, chaque tache crée un éblouissement. Les chiffons en microfibre les nettoient bien, mais pour une solution rapide, essuyez la vitre intérieure avec du papier journal chiffonné.

**Ne vous concentrez pas sur un seul endroit.** Pour éviter la fatigue oculaire lors de la conduite, bougez vos yeux d'un côté à l'autre dans votre champ de vision au lieu de vous concentrer sur un seul endroit. Et, pour ne pas être aveuglé par les feux de la circulation en sens inverse, regardez légèrement vers le haut et vers la droite.

**Effectuez des ajustements.** Pour éviter que les phares des voitures derrière vous soient directement réfléchis dans vos yeux, réglez votre rétroviseur à « tamisé » ou « nuit » et inclinez légèrement vos rétroviseurs extérieurs vers le bas.

**Réduisez la distraction à l'intérieur de votre véhicule :** Les voyants du tableau de bord et les écrans d'infodivertissement sont essentiels, mais ne les laissez pas attirer votre attention la nuit. Tamisez l'éclairage intérieur, pour éviter les distractions ou les réflexions dans le véhicule. Et s'il est dangereux d'utiliser votre téléphone mobile au volant pendant le jour (ce qui est le cas), imaginez à quel point il pourrait être désastreux de jeter un coup d'œil à cet écran lumineux lorsque vous conduisez dans l'obscurité.

**Restez vigilant et éveillé.** Comment rester éveillé en conduisant la nuit? Bien sûr, vous pouvez vous arrêter et boire une boisson qui contient de la caféine.



Écouter la radio ou de la musique forte fonctionne bien aussi, tout comme avoir de l'air frais sur votre visage. Mais si vos yeux sont fatigués et que vos paupières commencent à s'affaisser, arrêtez et reposez-vous.

**Comme un chevreuil aveuglé par les phares.** Souvent, les rétines des yeux d'un animal brillent énormément dans l'obscurité et vous avertissent de ralentir. Il est toujours préférable de freiner que de faire des embardées lorsqu'on évite un animal, car leurs actions sont imprévisibles.

Selon la National Highway Traffic Safety Administration, il y a trois fois plus de décès sur la route la nuit que le jour. Mais en prenant quelques précautions, vous pouvez empêcher vos primes d'assurance d'être touchées par un incident de conduite nocturne. ■

*Article courtoisie de Johnson Inc. («Johnson»). Johnson est un intermédiaire d'assurance spécialisé dans l'assurance habitation, automobile et voyage, ainsi que dans les avantages collectifs. Pour plus de renseignements sur Johnson, veuillez consulter le site [www.johnson.ca](http://www.johnson.ca) (au Québec : [www.johnson.ca/quebec](http://www.johnson.ca/quebec)).*

*Cet article est fourni pour votre information générale seulement. Aucun des énoncés de cet article ne modifie les modalités d'une police d'assurance. Pour une description complète de la couverture, lisez votre police et contactez votre fournisseur d'assurance ou votre intermédiaire.*

# Le point sur les fonds de pension

Deux grands fonds de pension ont publié leurs rapports annuels. Leurs placements seront axés sur l'atténuation du changement climatique dans les prochaines années, en vue d'atteindre la décarbonisation.

**PAR PATRICK IMBEAU**

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) ont publié leurs rapports annuels. Ils ont obtenu des rendements positifs au cours de l'exercice 2021-2022 : tout en continuant de progresser vers des objectifs liés au changement climatique.

Lors de la publication de son *Rapport annuel de l'exercice 2022*, l'OIRPC a annoncé le 19 mai avoir réalisé un rendement net de 6,8 % pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022, un rendement net sur cinq ans de 10 %, un rendement net sur dix ans de 10,8 %, une augmentation de l'actif net de 42 milliards \$ et une valeur ajoutée en dollars sur un an de 10 milliards \$, soit un rendement supérieur de 2,1 % par rapport aux portefeuilles de référence. L'actif net total a ainsi atteint 539 milliards de dollars.

« Investissements RPC a généré de solides rendements au cours de l'exercice 2022, malgré des conditions de marché turbulentes dans la foulée de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, des perturbations de la chaîne

d'approvisionnement causées par la pandémie et de la hausse de l'inflation », a déclaré John Graham, président et chef de la direction d'Investissements RPC. Il a souligné la croissance durable de la caisse à long terme, et sa résilience stable en période d'incertitude.

Pour l'avenir, M. Graham a indiqué que les conditions demeureront incertaines avec des attentes plus élevées par rapport à l'inflation, des interruptions de la chaîne d'approvisionnement risquant de s'aggraver, des réactions à la guerre en Europe, le changement climatique et la pandémie mondiale persistante.

En matière de changement climatique, Heather Munroe-Blum, présidente de l'OIRPC, a écrit que « les changements climatiques constituent un risque majeur qu'il nous incombe à tous d'atténuer. La convergence soutenue de preuves scientifiques, d'opinions, d'engagements et d'actions des gouvernements, des entreprises et de la société civile quant à la nécessité d'une transition de l'économie mondiale vers un avenir sobre en carbone, défini de manière générale comme "l'objectif de carboneutralité d'ici 2050", a donné un nouvel élan à notre devoir d'agir collectivement ». L'OIRPC a publié son approche exhaustive pour atteindre la carboneutralité.

Pour sa part, Investissements PSP a enregistré d'excellents résultats cette année encore, affichant un rendement net total de son portefeuille sur un an de 10,9 % au 31 mars 2022. Les rendements nets annualisés sur cinq et dix ans ont atteint respectivement 9 % et 9,8 %. Et l'actif net sous gestion a également atteint 230,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 12,7 %. Sur 10 ans, cela représente des gains nets de 25,9 milliards de dollars par rapport au portefeuille de référence.

Ces augmentations découlent de gains importants : les investissements en capital (27,6 %), l'immobilier (24,8 %), les ressources naturelles (15,9 %) et les infrastructures (13,9 %).

Investissements PSP s'est concentré sur la durabilité dans un grand nombre de ses placements au cours de la dernière année. Le fonds a investi dans Angel Trains, l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs ferroviaires du Royaume-Uni et un acteur de premier plan dans la décarbonisation du système de transport britannique; dans le Brookfield Global Transition Fund et le TPG Rise Climate Fund, qui investissent à grande échelle dans des possibilités liées au climat sur les marchés privés; et, enfin, dans Spark Infrastructure, une société d'infrastructures énergétiques qui contribue grandement à la transition de l'Australie vers un réseau électrique plus écologique.

Investissements PSP a signé la *Déclaration de la place financière québécoise pour une finance durable*, qui vise à répondre à l'urgence climatique et aux inégalités sociales. PSP a émis ses premières obligations vertes, dont le produit est destiné à des projets ayant des retombées positives sur l'environnement, a lancé une nouvelle stratégie climatique et a établi des objectifs pour favoriser la transition vers le concept de la carboneutralité, soit « zéro émission nette ».

Le président et chef de la direction d'Investissements PSP, Neil Cunningham, a écrit : « Nous avons intégré des facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) fondamentaux dans nos processus et pratiques de placement et de gestion d'actifs. Si les facteurs ESG étaient auparavant surtout perçus comme un facteur de risque, nous les voyons maintenant comme un moyen d'améliorer les rendements. Pour y parvenir, nous investissons dans des sociétés qui ont axé leurs activités sur la durabilité et la croissance inclusive et guidons les sociétés de notre portefeuille pour qu'elles améliorent leurs pratiques ESG. » ■

**Patrick Imbeau** est agent des politiques et de la défense des intérêts à Retraités fédéraux.



# L'assurance-médicaments, un but depuis 1965

Entretien avec un universitaire qui ne voit que des avantages à sa mise en œuvre. **PAR JEAN-SÉBASTIEN CÔTÉ**

L'assurance-médicaments est un but qui remonte à 1965, année où le système de santé canadien a pris sa forme actuelle. L'assurance-médicaments universelle à payeur unique de l'État a été recommandée par toutes les commissions qui ont étudié la question et constitue la pierre angulaire de l'accord conclu entre les libéraux au pouvoir et le NPD pour prolonger la présente session parlementaire jusqu'à l'année 2025.

Selon les études, la politique a le soutien de 80 à 95 % des Canadiens mais, jusqu'à présent, aucun gouvernement ne l'a mise en œuvre.

Lorsqu'on l'interroge sur l'assurance-médicaments, Marc-André Gagnon, professeur à l'Université Carleton et spécialiste des politiques de santé, de produits pharmaceutiques et de l'innovation, est catégorique. « Je travaille en politiques sociales et les dossiers sont tout le temps de grandes zones de gris. Je dirais que l'assurance-médicament est le seul dossier où c'est vraiment noir et blanc. »

Mais l'assurance-médicaments a ses adversaires, dont certains retraités fédéraux, qui citent surtout trois préoccupations. Premièrement, le Québec dispose déjà d'une assurance gouvernementale pour les médicaments et certains pensent qu'un nouveau programme ferait double emploi. Deuxièmement, les conséquences de l'assurance-médicaments sur la couverture du Régime de soins de santé de la fonction publique sont incertaines. Et, troisièmement, certains la croient trop coûteuse.

Selon M. Gagnon, le Canada est le seul pays au monde doté d'un système de santé universel qui n'a pas également un régime universel d'assurance-médicaments. Il ne reconnaît donc pas les médicaments comme un service de santé essentiel. Cela entraîne plusieurs conséquences pour la population.

Premièrement, dans l'univers de l'assurance-médicaments publique et privée, la couverture varie fortement en fonction de l'âge, du statut, du lieu et de la profession. Comme le Canada compte

plus de 110 programmes publics et 100 000 régimes privés, il est impossible de surveiller les coûts et de prendre des mesures à leur égard. Avec pareille fragmentation, les gouvernements n'ont ainsi aucun pouvoir de négociation sur les grandes sociétés pharmaceutiques et les pharmacies.

Deuxièmement, il est difficile de surveiller les prescriptions et d'assurer l'innocuité, car le système actuel ne dispose pas de données centralisées à analyser. Cela entraîne la sous-prescription, la surprescription et la misprescription. Ces problèmes de prescription se répercutent sur le système de santé en général, augmentant inutilement la pression sur le système et son coût.

Troisièmement, l'absence de contrôle des coûts donne trop de latitude aux principaux acteurs de l'industrie — des assureurs aux sociétés pharmaceutiques en passant par les pharmaciens — pour fixer les prix comme ils l'entendent. Et il n'existe pas de stratégie rationnelle d'achat en gros qui ferait réaliser des

économies d'échelle et contribuerait au contrôle des prix des médicaments. Le Canada est donc le deuxième pays où les médicaments sont les plus chers, après les États-Unis. Au Canada, le Québec est la province où les médicaments sont les plus chers.

«Il faut arrêter de voir la question de l'assurance-médicaments comme un système de gestion de paiement de factures. Un régime d'assurance-médicaments, c'est un système organisé, pour s'assurer qu'on en a pour notre argent, pour s'assurer qu'on évite les gaspillages, pour s'assurer aussi de la sécurité des médicaments et s'assurer que les prescriptions soient ordonnées de manière appropriée.»

Les Québécois en ont-ils donc pour leur argent? Et la province dispose-t-elle réellement d'un régime d'assurance-médicaments?

M. Gagnon estime que le système québécois privilégie l'assurance privée à but lucratif au détriment de la qualité des services, de la réduction des coûts ou du contrôle des prescriptions. Dans ce système, personne n'a intérêt à réduire les coûts. Les résidents qui ont accès à un régime privé d'assurance-médicaments sont obligés d'y souscrire. Les résidents qui n'en ont pas doivent souscrire au régime gouvernemental, qui comprend des primes et des co-paiements. Les personnes de plus de 65 ans peuvent conserver leur couverture privée ou passer au régime gouvernemental. Cela dit, comme la plupart des provinces, le Québec a un programme restrictif de type assurance-médicaments pour les enfants, les gens à faible revenu et les aînés.

Si le but consistait à s'assurer que chacun ait un accès plus ou moins égal aux médicaments, ce n'est pas très réussi, estime M. Gagnon. «Si on regarde la quantité de gens qui ne remplissent pas des prescriptions pour des raisons financières, on a parmi les taux les plus élevés de l'OCDE.»

Certains craignent que l'assurance-médicaments nuise à leur assurance-maladie privée ou offerte par leur

employeur, comme le RSSFP. Bien que cela soit peu probable pour le RSSFP, M. Gagnon reconnaît que les employeurs bénéficient de subventions fiscales du gouvernement pour offrir des assurances privées. Avec l'assurance-médicaments, ces subventions pourraient disparaître. Toutefois, il n'y a aucune garantie que ces régimes seront maintenus de toute façon et il est dans l'intérêt de toute la population de travailler dès maintenant à l'obtention d'une couverture minimale acceptable garantie.

Avec la montée en flèche du coût des médicaments, les régimes privés pourraient bien devenir trop coûteux. Il suffit de quelques membres qui ont besoin de médicaments onéreux pour que les coûts augmentent au point où il n'est plus possible, pour l'employeur, d'offrir le régime.

Les acteurs du secteur de l'assurance ont intérêt à maintenir le système actuel, mais le rapport final publié en 2019 par le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, qui est la feuille de route du gouvernement pour la mise en œuvre, recommande que «les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaborent avec les assureurs privés, ainsi qu'avec les employeurs et les employés qui bénéficient de leurs services, afin d'assurer une transition harmonieuse vers le régime national d'assurance-médicaments».

Le Conseil recommande aussi que «les assureurs privés soient autorisés à couvrir les quotes-parts ainsi que les médicaments qui ne figurent pas sur la liste nationale des médicaments assurés.» Les compagnies d'assurance ont un rôle à jouer dans la souscription et l'assurance de services extérieurs au système de soins de santé, tels que les soins de la vue, les services dentaires, l'assurance voyage et les services paramédicaux offerts par des praticiens, allant des acupuncteurs aux physiothérapeutes.

Des employeurs ont aussi fait part au conseil de leur désir d'offrir de

meilleures prestations d'assurance-maladie complémentaire, comme pour les soins de la vue ou les soins dentaires, ainsi qu'une meilleure couverture pour la santé mentale ou d'autres prestations d'assurance-maladie complémentaire. Elles sont possibles, disent-ils, si les pressions sur les coûts liés aux médicaments sont atténuées.

Pour ce qui est de payer l'assurance-médicaments, M. Gagnon et d'autres insistent sur le fait qu'elle est financièrement faisable et durable.

Ce qui dépasse nos moyens, c'est le système en place. Selon les estimations, un régime national et universel d'assurance-médicaments permettrait d'économiser 20 % par habitant sur les dépenses en médicaments. En plus de réaliser des économies, les Canadiens — dont beaucoup n'ont pas de couverture adéquate ou doivent réduire leurs médicaments pour les faire durer plus longtemps en raison du coût — bénéficieraient d'une meilleure couverture et de régimes d'ordonnances plus efficaces qui permettraient d'éviter les prescriptions inappropriées.

Selon M. Gagnon, le choix est clair, d'autant qu'il n'a trouvé aucune recherche indépendante favorable à la situation actuelle. De plus, aucun chercheur ou universitaire indépendant ne s'oppose à la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments.

Alors, si l'assurance-médicaments est meilleure, moins chère et plus efficace, et que les Canadiens la soutiennent, pourquoi n'est-elle pas déjà en place? C'est là la question. Pour M. Gagnon, cela se résume à un manque de volonté politique. Alors que tous les Canadiens en bénéficieraient, les compagnies d'assurances, les pharmacies et les sociétés pharmaceutiques ont intérêt à maintenir le *statu quo*. Mais étant donné l'entente entre les libéraux fédéraux et le NPD, il y a encore de l'espoir pour M. Gagnon. ■

---

**Jean-Sébastien Côté** est agent des relations gouvernementales provinciales et territoriales pour Retraités fédéraux.

# La défense des intérêts et l'équipe des APDI

La défense des intérêts est importante pour Retraités fédéraux. Nous vous expliquons pourquoi et vous présentons plusieurs personnes clés de notre infrastructure de défense des intérêts. **PAR AMY BALDRY**

**L**a défense des intérêts consiste à utiliser votre voix pour exiger des changements. Lorsqu'elle est efficace, elle sensibilise aux priorités, suscite le soutien du public et influence les politiques publiques.

Pour Retraités fédéraux, la défense des intérêts vise à conjuguer les voix des membres de tout le pays afin d'exiger des changements pour quatre priorités clés : la sécurité du revenu de retraite; une stratégie nationale pour les aînés, axée sur des soins de longue durée respectant des principes nationaux et des normes exécutoires; le soutien aux vétérans et à leurs familles; et l'assurance-médicaments.

Les voix locales donnent un contexte aux enjeux, leur donnent un visage et présentent des témoignages personnels qui transmettent la dimension humaine de nos priorités. C'est pourquoi la défense des intérêts à l'échelle locale est si importante pour Retraités fédéraux. Dans les sections de tout le pays, des bénévoles réalisent un important travail à cet égard. Et ces bénévoles sont soutenus par des agents du programme de défense des intérêts (APDI).

## Qu'est-ce qu'un APDI et quel rôle joue-t-il?

Les APDI sont des leaders bénévoles au sein de Retraités fédéraux. Ils jouent un rôle de leadership et de soutien en matière de défense des intérêts dans chaque province. Ils soutiennent les bénévoles responsables de la défense des intérêts au sein des sections et les membres de notre réseau Rayonnement 338, tout en contribuant à donner de la

visibilité à Retraités fédéraux et à ses priorités, ainsi qu'à faire comprendre nos priorités à chaque député en exercice.

Les APDI travaillent avec les administrateurs de district, notre équipe de la défense des intérêts, ainsi que les bénévoles et les membres de votre région pour planifier, mettre en œuvre et rendre compte des campagnes et activités de défense des intérêts aux niveaux fédéral, provincial et local.

Les APDI aident les administrateurs et le Comité de la défense des intérêts à déterminer les priorités, les plans et les enjeux relatifs qui nécessitent de passer à l'action. Ils travaillent avec des bénévoles et des membres pour informer les députés fédéraux et provinciaux dans leur province. Lors des campagnes électorales, ils assurent également la liaison avec l'équipe du personnel et leur réseau local, pour contacter les candidats et mobiliser les membres.

## Qui sont les APDI et qu'est-ce qui les motive?



**Leslie Gaudette,**  
Colombie-Britannique

Membre de la Section de l'ouest de la vallée du Fraser, Leslie Gaudette est l'APDI de la C.-B. depuis 2018. M<sup>me</sup> Gaudette a également siégé au Comité national de défense des intérêts de l'Association.

Elle a joué un rôle déterminant dans la mise sur pied d'une équipe de défense des intérêts bénévole dans 15 sections de la C.-B. Résultat? Les bénévoles responsables de la défense des intérêts

en C.-B. ont récemment rencontré 17 députés locaux pour s'assurer qu'ils comprennent l'importance des priorités de Retraités fédéraux.

«Pour faire connaître les priorités de Retraités fédéraux à nos élus, il est essentiel de défendre les intérêts auprès d'eux. Ce que je trouve particulièrement gratifiant, c'est de pouvoir nous concentrer sur les enjeux clés qui touchent toutes les personnes âgées. Sans des organisations comme Retraités fédéraux, ces enjeux ne seraient pas connus de ceux qui ont le pouvoir d'agir», dit M<sup>me</sup> Gaudette.



**Maria Fitzpatrick,**  
Alberta

Maria Fitzpatrick, de la Section du sud de l'Alberta, est l'une des plus récentes APDI de l'Association.

Avant de devenir APDI, M<sup>me</sup> Fitzpatrick a produit, avec son administrateur de district et son président de section, un balado sur Retraités fédéraux et la campagne demandant un protecteur des aînés en Alberta.

«Le programme de défense des intérêts de Retraités fédéraux m'attire pour plusieurs raisons. Premièrement, nos membres ont généralement les mêmes préoccupations, qu'il s'agisse de santé, de logement ou de voyage, pour n'en nommer que quelques-unes. Deuxièmement, la défense des intérêts offre à nos membres la possibilité de travailler de manière ciblée pour répondre à ces préoccupations, pour avoir une voix. Et, troisièmement, en abordant ces enjeux pour nos membres, nous le faisons pour tous les aînés qui ne sont peut-être pas en mesure de s'exprimer eux-mêmes», dit M<sup>me</sup> Fitzpatrick.



**Richard Simpson,**  
Saskatchewan

Membre de la Section de Regina et région, Richard Simpson est l'APDI de la

Saskatchewan depuis 2019. Auparavant, il avait occupé ce rôle pour la C.-B., de 2016 à 2019.

En tant qu'APDI, M. Simpson a fait partie intégrante de la collaboration de Retraités fédéraux avec divers groupes de défense des intérêts en Saskatchewan, travaillant notamment à faire des enjeux touchant les aînés une priorité lors des dernières élections provinciales en Saskatchewan.

Pour M. Simpson, «défendre nos pensions et nos prestations contre toute menace réelle ou potentielle est un objectif primordial de notre travail de défense des intérêts. En tant qu'APDI, j'ai la possibilité de travailler avec nos membres pour atteindre cet objectif et, aussi, plus généralement, pour améliorer le bien-être des Canadiens âgés.»



### **Cynthia Foreman, Manitoba**

Membre de la Section de Winnipeg et district, Cynthia est l'APDI du Manitoba

depuis 2021. Auparavant, elle a été l'administratrice nationale du district des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest, de 2017 à 2020.

Nouvellement nommée APDI, M<sup>me</sup> Foreman a travaillé en étroite collaboration avec les sections du Manitoba pour rencontrer 12 députés locaux avant les élections fédérales de 2021. Elle siège aussi au Comité national de la défense des intérêts.

«La défense des intérêts signifie travailler avec d'autres personnes pour apporter des changements positifs pour tous. Retraités fédéraux a de l'influence et nos voix peuvent faire une différence dans la vie des Canadiens âgés.»



### **Dorma Grant, Nouveau-Brunswick**

Membre de la Section de Fredericton, Dorma Grant est l'APDI du Nouveau-Brunswick depuis 2018.

Pendant les élections fédérales de 2019, M<sup>me</sup> Grant a aidé les sections du Nouveau-Brunswick à organiser des rencontres avec tous les candidats d'une circonscription à travers la province. Cela a permis aux membres de Retraités fédéraux d'entendre leurs candidats et, aux candidats, d'entendre les priorités de Retraités fédéraux.

«Je pense que la défense des intérêts est une activité importante, car elle permet aux gens d'exprimer leurs opinions de manière positive. Les activités de défense des intérêts doivent être bien organisées. Cette façon de faire nous permet de faire passer les priorités au niveau de l'action avec des étapes concrètes et de ne pas nous laisser distraire, pour que le message ne soit pas perdu», dit M<sup>me</sup> Grant.



### **Michelle Langille, Nouvelle-Écosse**

Michelle Langille est l'APDI de la Nouvelle-Écosse depuis 2020 et est membre de la

Section du centre de la Nouvelle-Écosse.

Au cours des dernières élections fédérales, avec le concours des sections de la Nouvelle-Écosse, elle a organisé des assemblées publiques et rencontré des candidats dans toute la province. Ces initiatives ont permis aux membres de rencontrer et d'entendre les candidats de leur circonscription, et de s'assurer que les candidats connaissent l'Association et ses priorités.



### **Anne MacEwen, Île-du-Prince-Édouard**

Anne MacEwen est l'APDI de l'Île-du-Prince-Édouard et membre de la Section de Summerside. En 2015, Anne devient secrétaire de section puis, en 2019, APDI.

«En tant que secrétaire de section, j'ai contribué à planifier des activités de défense des intérêts et j'ai trouvé ce travail utile et gratifiant. Je n'ai donc

été que trop heureuse d'accepter le rôle supplémentaire d'agente des programmes de défense des intérêts de la section, lorsque le titulaire est devenu notre vice-président», lance M<sup>me</sup> MacEwen.

«La défense des intérêts de Retraités fédéraux me tient à cœur, parce que les enjeux me tiennent à cœur. De plus, ces enjeux ne sont pas pertinents seulement pour nos membres. Nous défendons la sécurité financière de tous les aînés et vétérans canadiens, ainsi que l'accès aux soins dentaires, pharmaceutiques, de santé et de santé mentale.»

## **Comment puis-je m'impliquer et contacter l'APDI de ma province?**

Votre APDI vous inspire et vous voulez participer à la défense des intérêts? Envoyez un courriel à [defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca). Nous vous mettrons en contact avec votre APDI et votre section locale.

## **Pourquoi ma province n'a-t-elle pas d'APDI?**

Comme tous les postes bénévoles de Retraités fédéraux, les APDI ont un mandat limité. Parfois, les APDI se tournent vers d'autres possibilités de bénévolat (l'ancienne APDI du Québec, Andrée Lise Provost, est devenue administratrice du district du Québec, par exemple). Retraités fédéraux est toujours à la recherche de bénévoles qui souhaitent travailler avec leur équipe provinciale de défense des intérêts. Au moment de la rédaction de cet article, nous recrutons des APDI pour quelques provinces, dont Terre-Neuve, le Québec et l'Ontario. Pour en savoir plus sur le poste d'APDI et comment vous impliquer dans nos campagnes et nos initiatives, envoyez un courriel à l'équipe de la défense des intérêts, à [defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca](mailto:defensesdesinterets@retraitesfederaux.ca). ■

**Amy Baldry** est la coordonnatrice de la défense des intérêts à Retraités fédéraux.

# **Nous sommes à la recherche de membres pour le conseil d'administration national**



Association nationale  
des retraités fédéraux

National Association  
of Federal Retirees



Nous avons entamé notre recherche annuelle de personnes dynamiques ayant la motivation, les connaissances et la volonté de devenir des leaders bénévoles.

Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie de près de 170 000 membres de l'Association partout au pays!

Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation, un poste au sein du conseil d'administration national de l'Association constitue une possibilité extraordinaire. Le conseil d'administration national est le fer de lance des démarches de défense des intérêts de l'organisation, notamment la sécurité de la retraite, une stratégie nationale pour les aîné-e-s; les enjeux liés aux vétéran-e-s et l'assurance-médicaments. Les membres du conseil représentent activement l'organisation et participent pleinement à la réalisation de sa mission.

L'Association s'engage à mettre sur pied un conseil d'administration diversifié sur le plan culturel et encourage vivement les femmes, les minorités visibles, les anciens fonctionnaires de tous les niveaux, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les conjoint-e-s des membres peuvent également présenter une candidature.

### Compétences nécessaires au poste

- Fortes aptitudes au travail en équipe
- Habilité d'apprendre et de s'adapter
- Concepts de planification stratégique
- Principes de gestion financière



Association nationale  
des retraités fédéraux  
National Association  
of Federal Retirees

**Si la sécurité de la retraite, les droits des vétéran-e-s et les politiques en matière de soins de santé pour les aîné-e-s canadiens vous passionnent, contactez-nous.**

Pour en savoir plus, communiquez avec [elections@federalretirees.ca](mailto:elections@federalretirees.ca) pour contacter le Comité des candidatures.

### Vos tâches

Les membres du conseil doivent mettre en pratique une saine gouvernance et connaître les politiques et les enjeux actuels de l'Association en matière de défense des intérêts. Vos fonctions :

- Assister en personne à cinq réunions du conseil par an, ainsi qu'aux téléconférences et aux réunions Web supplémentaires qui s'avèrent nécessaires
- Vous préparer aux réunions pour participer aux discussions de manière positive
- Siéger à un ou plusieurs comités du conseil et participer activement à ses ou à leurs travaux
- Superviser les finances de l'Association et aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires
- Représenter l'Association au besoin et appuyer ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques

### Présentation d'une candidature

En 2023, il faudra élire cinq administrateurs-trices pour un mandat de trois ans dans cinq districts : Colombie-Britannique et Yukon; Prairies et Territoires du Nord-Ouest; Ottawa et Nunavut; Québec; et Atlantique. L'appel de mise en candidature débutera le 13 octobre 2022.

Si vous souhaitez vous joindre au conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadien-ne-s, ou avoir plus de renseignements, communiquez avec le Comité des candidatures par courriel, à [elections@retraitesfederaux.ca](mailto:elections@retraitesfederaux.ca).

Le processus de mise en candidature prend fin en mars 2023.

# Vive nos bénévoles

L'Association a décerné six prix, trois à des bénévoles et trois à des sections, pour leur travail visant à maintenir la force et l'efficacité de l'Association.

PAR JENNIFER CAMPBELL ET SANDRINE RASTELLO

**A**près avoir pris sa retraite de son emploi en communications à Ottawa et avoir déménagé à Airdrie, en Alberta, pour se rapprocher de ses petits-enfants, Maggie Smith recommençait à zéro sur le plan social et estimait avoir besoin de «contacts». Elle s'est jointe à la Section de Calgary et district de Retraités fédéraux et a appris le fonctionnement de l'organisation en tant qu'«amie du conseil». En 2020, elle est devenue membre du conseil d'administration et, cette année, elle a reçu le prix national de la collaboration, qui est décerné à un bénévole de l'Association qui a apporté «une contribution importante à l'établissement d'un partenariat ou d'une collaboration qui a généré des avantages pour les membres, une ou plusieurs sections, un ou plusieurs districts ou toute l'Association».

Responsable des vétérans, du recrutement et de la fidélisation, elle a aidé à élaborer un plan de communication, puis a travaillé avec Allan Reid, président de la Calgary Veterans Services Society (CVSS), et Rick Wright, président national de l'Association canadienne des vétérans pour le maintien de la paix des Nations Unies. Le trio a présenté une demande de subvention à Anciens Combattants Canada, pour le ranch pour vétérans Hoggan en Alberta, et pour augmenter et améliorer les services existants.



M<sup>me</sup> Smith a joué un rôle déterminant dans la préparation de la demande de subvention de la CVSS. Et, en janvier 2022, la CVSS a obtenu 300 000 \$.

«J'étais bien contente», lance M<sup>me</sup> Smith.

Elle a aussi collaboré avec Homes for Heroes, un organisme de Calgary qui construit des villages urbains abordables au Canada pour permettre aux vétérans sans abri de réintégrer la vie civile. Elle s'occupe également des communications sur ses programmes.

«Mon désir de faire du bénévolat découle de mes origines», confie-t-elle, faisant le point sur son travail et le prix qu'elle a reçu. «J'ai grandi dans une famille de sept enfants et, à certains moments, nous aurions pu utiliser un grand nombre des services aujourd'hui disponibles.»

Toujours à la recherche d'autres façons, pour sa section, de donner un coup de main localement, elle proposera de parrainer le programme contre la maltraitance des aînés du Kerby Centre.

## Relever de nouveaux défis

Lorsque la pandémie a frappé, Micheline Lefrançois a rapidement adopté la technologie de la vidéoconférence. En plus de faciliter la planification des réunions avec les dirigeants, la vidéoconférence est également devenue essentielle aux initiatives de la Section de Québec pour informer les membres. L'équipe «COVID exit» dont elle faisait partie a organisé des événements allant d'un concert de violon à une fête de Noël costumée.

«Les gens avaient tellement le goût d'être distraits par quelque chose de positif», précise M<sup>me</sup> Lefrançois, première vice-présidente de la section du Québec et lauréate du Prix du leadership Claude-Edwards de cette année.

Pour M<sup>me</sup> Lefrançois, les nouveaux défis n'ont rien de nouveau. En 2005, elle a déménagé à Ottawa pour entreprendre un projet dans le domaine de l'aviation civile pour Transports Canada, après avoir travaillé pendant vingt ans



Page ci-contre : Le président sortant Jean-Guy Soulière remet un prix de bénévolat à Maggie Smith. Sur cette page, en haut : Micheline Lefrançois reçoit le prix du leadership Claude-Edwards des mains de M. Soulière. Ci-dessous : M. Soulière lui-même est devenu le premier lauréat du prix du bâtisseur Fred-Whitehouse. À ses côtés se trouvent Connie Kehler, membre du conseil d'administration, et Léonard LeBlanc, membre sortant du conseil d'administration.



dans l'administration provinciale du Québec, se lançant dans un nouvel environnement quelques années seulement avant sa retraite.

À cette époque, elle est devenue membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, mais a commencé à s'impliquer à son retour à Québec. Le vice-président du moment, Yves Bouchard, l'a incitée à devenir bénévole.

« Il a dit "Juste un petit peu, en matière de communication, tu pourrais me donner un coup de main." On sait le reste de l'histoire », plaisante-t-elle, évoquant avec affection « un leader d'exception » décédé cette année.

M<sup>me</sup> Lefrançois, qui dit que le bénévolat est une « valeur première » dans sa famille, a déjà travaillé pour une association de taekwondo et une auberge sans but lucratif. Elle a apporté à l'Association une personnalité qu'elle décrit comme « intense » et la passion

des résultats rapides et concrets.

Le travail de défense des intérêts de la Section de Québec a mené l'Association à témoigner devant le Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes. M<sup>me</sup> Lefrançois a également mené des initiatives pour recruter des membres pendant qu'ils sont encore sur le marché du travail.

« Le grand défi, c'est le recrutement, la rétention pour garder nos membres », lance-t-elle. « Il faut aller chercher ceux de demain, là, à ce moment-ci. Faut pas lâcher. »

### Un moment d'abasourdissement

Le soir où il a reçu le Prix du bâtisseur Fred-Whitehouse, Jean-Guy Soulière est resté sans voix. Comme il a collaboré à définir les critères d'attribution de ce prix

il y a plus de dix ans, il savait à quel point il est prestigieux et spécial. Il savait aussi qu'il n'avait encore jamais été décerné.

« Ma première réaction en a été une de fierté extrême qu'on reconnaisse mes contributions », dit-il. « J'ai beaucoup donné, mais j'ai beaucoup reçu. »

Il s'est aussi senti « très humble », car il n'a pas fait de bénévolat pour la gloire. Enfin, l'ovation qu'il a obtenue lors de la remise de la distinction l'a vraiment impressionné.

« J'ai ressenti de l'affection, comme une sorte de raz-de-marée m'arrivant droit dessus. »

L'engagement de M. Soulière au sein de l'Association au plus haut niveau de direction s'est étendu sur 24 ans, dont 13 à titre de directeur général et plus de 11 dans des rôles bénévoles clés au sein du conseil d'administration national, dont six à titre de président. Et il s'est impliqué dès le début. Peu après son adhésion en août 1994, il a été élu secrétaire-trésorier national.

Le prix Whitehouse reconnaît les contributions qui rayonnent au-delà de l'Association. M. Soulière a été président du Conseil national des aînés, qui conseille le gouvernement fédéral sur la santé, le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées. À ce titre, il a conseillé plusieurs ministres des Aînés et recommandé des mesures pour lutter contre les mauvais traitements infligés aux aînés, les faibles revenus des aînés, le bénévolat et le vieillissement actif positif.

Il a également représenté les pensionnés auprès du Régime de soins de santé de la fonction publique, notamment au Comité des partenaires du Régime.

Dans ses diverses fonctions, il a mené d'innombrables combats pour les droits des aînés et des retraités.

### Recruter au moyen de webinaires

La Section d'Ottawa a reçu le Prix Recrutement et mobilisation des membres, pour « l'excellence de sa



En sens horaire : Bob Giroux, président de la Section d'Ottawa, Brenda Powell, présidente de la Section de Charlottetown, Jean-Guy Soulière, président national sortant, et Guy Bird, président de la Section du centre de l'Okanagan. M. Soulière a remis des prix à chacune des sections.

prestation de programmes, d'activités et de services qui attirent, retiennent et mobilisent les membres, tout en contribuant à la croissance nette des adhésions.

Pendant la pandémie, la section a tiré parti d'un programme de webinaires déjà fructueux. En 2021, elle a organisé 55 webinaires, auxquels ont participé plus de 3 500 membres, avec leurs invités. La section visait à recruter de nouveaux membres auprès de ces invités. Mais l'initiative a dépassé ses espérances, car elle a contribué à endiguer la tendance nationale des pertes d'adhésions. Aujourd'hui, les adhésions sont de nouveau à la hausse à Ottawa et dans tout le pays.

« Nous voulions ajouter des enjeux liés à la santé et au bien-être à nos webinaires, ainsi que de l'exercice », explique le président de la section, Bob Giroux. « Nous avons donc commencé à les organiser sur Zoom. Nous avons souvent 100 personnes. Nous avons aussi offert des séminaires en français. »

Le prix signifie beaucoup pour la section, car il s'agit d'une reconnaissance du travail acharné du conseil d'administration et des bénévoles pour maintenir le bassin de membres de l'Association.

« Nous accordons beaucoup d'importance à l'éducation et ce prix le reconnaît », précise M. Giroux.

## Maintenir l'engagement sans courriel

Le Prix d'excellence des sections pour la prestation de programmes et d'activités appuyant les trois principales fonctions des sections — recrutement et mobilisation des membres, recrutement et soutien des bénévoles et initiatives de défense des intérêts — a été décerné aux sections du Centre de l'Okanagan et de Charlottetown.

La Section du Centre de l'Okanagan a fait un effort particulier tout au long de la pandémie pour rester en contact avec ses membres qui n'ont pas de courriel. Dans son cas, il s'agit de 180 membres.

« Les gens présumant que si vous envoyez un courriel, vous avez contacté tous vos membres », explique Guy Bird, président de la section. « Mais 180 de nos membres n'ont pas de courriel. Nous avons fait des pieds et des mains pour garder le contact avec eux, car ils ont tendance à être plus âgés, plus isolés parce qu'ils n'ont pas Facetime (ni Zoom). Nous leur avons envoyé toutes nos communications par la poste. »

« Nous avons adopté beaucoup d'initiatives pour rester en contact », décrit M. Bird. « Je pense que la plupart des membres ont été heureux d'avoir des nouvelles de notre part périodiquement. Nous avons un répondeur et quelqu'un écoute les

messages sept jours sur sept, afin que les membres qui appellent aient une réponse dans les 24 heures. »

La section a pour devise de faire une différence et ses initiatives durant la pandémie l'ont certainement illustré, en lui valant son troisième prix.

## Participer malgré la pandémie

La Section de Charlottetown est l'autre lauréate du Prix d'excellence des sections.

La section organise cinq événements annuels qui donnent aux membres l'occasion de se réunir, de faire du réseautage et de contribuer aux priorités de l'Association. Pendant la pandémie, lorsqu'il n'était plus possible de tenir des activités en personne, la section les a organisées sur Zoom. Les membres ont adopté l'idée et la participation a été forte. Les rassemblements ont également contribué à maintenir un nombre élevé d'adhésions tout au long de la pandémie.

« Ce prix reconnaît le fait que notre section vise l'excellence et que ses membres ne ménagent pas leurs efforts pour assurer sa croissance et son efficacité », a déclaré la présidente de la section, Brenda Powell. « La reconnaissance des bénévoles rend honneur aux réalisations, renforce les efforts et témoigne de l'appréciation. Elle contribue à renforcer l'esprit d'équipe et la camaraderie. »

Au nombre de ses activités de recrutement, la section a également organisé jusqu'à cinq séances de préparation à la retraite par an, à l'intention des employés fédéraux sur le point de prendre leur retraite. « Les présentations font connaître nos priorités nationales en matière de défense des intérêts, nos partenaires privilégiés, la valeur et les avantages d'une adhésion, et notre Méga campagne de recrutement », explique M<sup>me</sup> Powell. ■

**Jennifer Campbell** est la rédactrice en chef de Sage.

# Tour d'horizon pancanadien

**1** Le conseil d'administration de Retraités fédéraux de 2022 a été élu lors de l'assemblée annuelle des membres. Rangée avant, de gauche à droite : Hélène Nadeau, Megan Williams, Jacques Lambert, Roy Goodall, Andrée Lise Provost, Michael Jolicoeur et Carol Grieco. Rangée arrière : Roland Wells, Rick Brick, Ted Young, Brian Strongman, Connie Kehler et Daniel Brunet.

Photo : Stephen Grant



**2** Guy Bird, président de la Section du centre de l'Okanagan, et Jan Redlich, vice-présidente, présentent un chèque de 500 \$ à Katelin Michell, à gauche, et à Ellen Boelcke, à droite, de l'organisme Kelowna Community Resources, à l'appui des réfugiés ukrainiens.



**3** Brenda Allard, à gauche, et Cathy Lively, toutes deux de la Section du centre de la Nouvelle-Écosse, présentaient une table d'information lors de la conférence de l'Institut de gestion financière qui avait lieu à Halifax.



**4** En mai dernier, les vétérans qui sont membres de la Section de la péninsule du Niagara se sont réunis pour une photo de groupe. De gauche à droite, Michel Sastre, 87 ans, Burdett Sisler, 107 ans, et Romeo Daley, qui célébrait son 90<sup>e</sup> anniversaire. Derrière son père se tient Norman Sisler, un agent de l'ASFC à la retraite.



**5** Un autoportrait de groupe était à l'ordre du jour lors d'un récent événement de l'International Longevity Centre (ILC) Canada. En sens horaire, à partir de la gauche, Suzanne Gumpert, membre de Retraités fédéraux, Leah Clement de ILC-Canada, Margaret Gillis, présidente fondatrice de ILC-Canada, membre de l'Association et présidente du Council of Senior Citizens' Organizations of B.C., Leslie Gaudette, Anthony Pizzino, DG de Retraités fédéraux, et Sayward Montague, directrice de la défense des intérêts de Retraités fédéraux.



**6** Comme l'agente des finances et coordonnatrice des finances des sections Paula Gilmore ne pouvait assister à l'assemblée annuelle des membres en personne, Retraités fédéraux lui avait réservé un siège virtuel.



Photo : Stephen Grant

# Dernières nouvelles

## Une AAM en personne

L'Association nationale des retraités fédéraux a été ravie d'accueillir plus de 200 délégués enthousiastes à l'assemblée annuelle des membres de cette année, en juin dernier à Gatineau, au Québec. Depuis que la pandémie mondiale a été déclarée en mars 2020, c'était la première fois que les délégués se rencontraient en personne. Tenus virtuellement, les événements de 2020 et de 2021 ont permis aux délégués de traiter les affaires de l'Association, à l'aide d'outils numériques pour le vote. L'AAM de 2022 comportait également un volet virtuel, pour que les délégués qui ne pouvaient se rendre à Gatineau puissent tout de même participer.

Il s'agissait de la dernière AAM présidée par le président de longue date, Jean-Guy Soulière, qui a servi l'Association pendant près de 30 ans, dont deux mandats de trois ans à titre de président.

## Félicitations au nouveau président et bienvenue aux nouveaux administrateurs

Lors de l'AAM de juin, un nouveau président et quatre administrateurs ont été élus.



Les membres ont choisi **Roy Goodall**, un bénévole de longue date qui s'est joint au conseil d'administration de la Section de Calgary et

district en 2005 et au conseil d'administration national en 2014. Fort d'une carrière de 38 ans dans les Forces armées canadiennes, M. Goodall nous fait bénéficier de sa vaste expérience de la gestion des finances, du personnel et des projets dans un contexte national et international. Avant de prendre les rênes de la présidence, il a occupé le poste de

vice-président national de l'Association pendant six années.



**Michael Jolicoeur** a été élu administrateur pour le district de la C.-B. et du Yukon, en remplacement de Randy Wilson. Membre de la Section Victoria-Fred

Whitehouse, M. Jolicoeur avait auparavant siégé au conseil d'administration de sa section, à titre de trésorier et de président.



**Ted Young** a de nouveau été élu au poste d'administrateur pour le district de l'Ontario, en remplacement de Linda MacDonald. Avant de

s'acquitter de deux mandats au conseil d'administration national à partir de 2014, M. Young a siégé au conseil d'administration de la Section de Kitchener-Waterloo et district.



**Andrée Lise Provost** a été élue au poste d'administratrice pour le district du Québec, en remplacement de James Nicholson. M<sup>me</sup> Provost a

intégré l'équipe bénévole de Retraités fédéraux en 2021 en tant qu'agente du programme de défense des intérêts (APDI) pour le district du Québec. Auparavant, elle avait également occupé le poste de vice-présidente de la Section Outaouais.



**Roland Wells** est l'administrateur pour le district de l'Atlantique, succédant à Léonard LeBlanc. M. Wells a commencé son bénévolat

au sein de la Section du centre de Terre-Neuve en 2020 et en est devenu vice-président en 2021.

Joignez-vous à nous pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et pour remercier les membres sortants qui ont donné généreusement de leur temps et de leur expertise pendant une période particulièrement difficile pour l'Association et tous les Canadiens.

## Appel d'adresses de courriel

La communication par courriel est essentielle, alors que nous entrevoyons avec espoir de laisser la pandémie derrière nous. Retraités fédéraux continue de veiller à ce que ses membres reçoivent des informations précises sur des sujets qui leur sont importants. Il y a deux façons simples de vous inscrire à notre liste d'envoi.

1. Visitez [retraitesfederaux.ca/capture-courriel](https://retraitesfederaux.ca/capture-courriel), entrez votre numéro de membre (imprimé sur la page couverture de votre magazine Sage), votre numéro de téléphone et votre adresse de courriel.
2. Composez le 1-866-490-8532, indiquez votre numéro de membre, confirmez votre numéro de téléphone et indiquez votre adresse de courriel.

## Vous et vos survivants

La version en format PDF à remplir de *Vous et vos survivants*, un guide sur la planification successorale publié par l'Association en partenariat avec Arbor Memorial, est disponible pour téléchargement, à la rubrique Publications sur [retraitesfederaux.ca/](https://retraitesfederaux.ca/). Gratuite, cette édition est une version revue et augmentée de la publication originale, qui avait été réalisée pour nos membres et leurs survivants. L'information présentée dans le document est de nature générale et ne remplace pas les conseils d'un professionnel ou un testament légal.

## Message du DG sur le renouvellement du RSSFP



Anthony Pizzino,  
directeur général

**Protéger les pensions** et les prestations durement acquises par nos membres est la raison d'être de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) et c'est

pourquoi près de 165 000 membres nous font confiance pour représenter leurs intérêts supérieurs à la retraite. Le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) n'avait pas été l'objet d'un examen en profondeur depuis 2006. Après deux ans et demi de négociations poussées et tendues, Retraités fédéraux est ravi d'annoncer qu'un accord de renouvellement a été conclu. Les modalités de l'entente doivent être approuvées d'ici quelques semaines par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

«À l'heure actuelle, le président de Retraités fédéraux est le seul représentant des pensionnés au Comité des partenaires du RSSFP. Il représente tous les pensionnés, et pas seulement nos membres. Le Comité des partenaires comprend aussi trois hauts fonctionnaires qui représentent les intérêts de l'employeur et trois hauts dirigeants des syndicats de la fonction publique fédérale.» L'entente prévoit des améliorations importantes dans presque toutes les catégories de prestations et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023, lorsque Canada Vie remplacera Sun Life comme administrateur du régime.

Retraités fédéraux a entamé les négociations en 2019, armé des réponses à un sondage de plus de 8 500 de nos membres mentionnant les éléments à changer, et ce, depuis 2017. Selon les membres, les éléments les plus importants étaient les soins de la vue, l'élimination des restrictions pour la physiothérapie et la massothérapie, une meilleure couverture paramédicale

et sur les prothèses auditives, des améliorations de la garantie-hospitalisation et des améliorations aux prestations de voyage d'urgence. Retraités fédéraux a été à la hauteur de leurs attentes, et bien plus encore.

Voici certaines des nombreuses améliorations : la prestation pour les soins de la vue est passée de 275 \$ à 400 \$ tous les deux ans; les montants annuels pour les massages, l'ostéopathie, la naturopathie, les podologues et les podiatres passent de 300 \$ à 500 \$ par an; la couverture des prothèses auditives passe de 1 000 \$ à 1 500 \$ aux cinq ans, en plus d'une nouvelle prestation de 200 \$ par an pour les piles. On a supprimé les exigences d'ordonnance pour les massages, la physiothérapie, les services de psychologues et l'orthophonie; établi une limite de 1 500 \$ par an pour la physiothérapie; et prévu jusqu'à 5 000 \$ par an pour les services de santé mentale et l'élargissement de la couverture des psychothérapeutes, des travailleurs sociaux et des thérapeutes autorisés. La garantie-voyage d'urgence du RSSFP augmentera de 500 000 \$ à un million de dollars; les services infirmiers augmentent à 20 000 \$ par an; et les garanties-hospitalisations passent de 60 \$ à 90 \$ par jour pour le niveau I, et de 170 \$ et 250 \$ pour les niveaux II et III, respectivement (voir [www.retraitesfederaux.ca](http://www.retraitesfederaux.ca) pour une liste complète).

Le contrôle des coûts constituait le principe directeur des négociations sur le renouvellement, visant le réinvestissement des économies dans la bonification du régime. En raison d'une absence quasi totale de mécanismes aidant les régimes de prestations à contrôler les coûts, les coûts du RSSFP ont explosé au cours de dernières années, mais sans grand avantage pour ses participants.

Les participants au régime devront

se préparer aux changements entraînés par le renouvellement du régime, qui prendront effet en juillet 2023. Il s'agit entre autres de l'obligation d'obtenir une autorisation préalable pour les médicaments spécialisés comme les médicaments biologiques; le passage obligatoire aux médicaments génériques avec une période de transition de 180 jours et un processus pour déterminer les exceptions médicales nécessaires; le remboursement des honoraires des pharmaciens cinq fois par an au maximum pour les médicaments d'entretien; et le remboursement partiel des frais d'exécution d'ordonnance des pharmaciens, jusqu'à 8 \$ par honoraire. D'autres précisions et renseignements seront fournis d'ici la date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Si ces changements à venir vous emballent autant que nous, pourquoi ne pas parler à une de vos connaissances de l'important travail réalisé par notre équipe de professionnels de la défense des intérêts en votre nom et recommander un nouveau membre potentiel lors de la Méga campagne de recrutement de Retraités fédéraux? Pour plus d'informations, balayez le code QR, visitez <https://www.retraitesfederaux.ca/fr/devenez-membre/mega-campagne-de-recrutement> ou contactez notre équipe des services aux membres au 1-855-304-4700. Les membres de cette équipe seront heureux de vous aider.

**Anthony Pizzino**  
Directeur général



Balayez  
le code QR

# Votre section en bref

Les sections peuvent désormais reprendre leurs événements en présentiel, à condition de suivre les protocoles en matière de santé publique. Veuillez noter, toutefois, que les règles changent continuellement. Pour connaître les dernières mises à jour, soyez à l'affût des courriels de votre section, visitez son site Web ou passez-lui un coup de fil. Pour ajouter votre adresse de courriel à nos listes, visitez [retraitesfederaux.ca/capture-courriel](https://retraitesfederaux.ca/capture-courriel) ou contactez notre équipe des services aux membres, au 613-745-2559, poste 300, ou sans frais au 1-855-304-4700.

## Colombie-Britannique

### BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A  
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8  
778-344-6499  
[federalretirees.ca/centralfraservalley](https://federalretirees.ca/centralfraservalley)  
[centralfraservalley@federalretirees.ca](mailto:centralfraservalley@federalretirees.ca)

### BC02 CHILLIWACK


9400, rue College  
C.P. 463  
Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7  
604-795-6011  
[federalretirees.ca/chilliwack](https://federalretirees.ca/chilliwack)  
[nafchwk@shaw.ca](mailto:nafchwk@shaw.ca)

### BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34  
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2  
250-324-3211  
[federalretirees.ca/duncan](https://federalretirees.ca/duncan)  
[duncanfederalretirees@gmail.com](mailto:duncanfederalretirees@gmail.com)

### BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 34141  
COP carré Clover  
Surrey (C.-B.) V3S 8C4  
604-574-2939  
[retraitesfederaux.ca/fraservalleywest](https://retraitesfederaux.ca/fraservalleywest)  
[nafbc04@gmail.com](mailto:nafbc04@gmail.com)

**AG et dîner de Noël** : 8 déc., à 11 h 30, Newlands Golf and Country Club, Langley, invités bienvenus  **RSVP**

### BC05 NANAIMO ET RÉGION

C.P. 485  
Lantzville (C.-B.) V0R 2H0  
250-248-2027  
[ashdown@shaw.ca](mailto:ashdown@shaw.ca)

### BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420  
Comox (C.-B.) V9M 7Z9  
1-855-304-4700  
[nijf.ca](mailto:nijf.ca)  
[info@nijf.ca](mailto:info@nijf.ca)

### BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre  
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2  
250-712-6213  
[retraitesfederaux.ca/centralokanagan](https://retraitesfederaux.ca/centralokanagan)  
[kelownanafr@gmail.com](mailto:kelownanafr@gmail.com)

### BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk  
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7  
604-681-4742  
[fsnavan@shaw.ca](mailto:fsnavan@shaw.ca)

### BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne,  
filiale n° 292  
411, ch. Gorge Est  
Victoria (C.-B.) V8T 2W1  
250-385-3393  
[federalretireesvictoria@shaw.ca](mailto:federalretireesvictoria@shaw.ca)


### BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main  
Penticton (C.-B.) V2A 5C8  
250-493-6799  
[fedretirees@telus.net](mailto:fedretirees@telus.net)

### BC11 NORD DE L'OKANAGAN

3808, 35<sup>e</sup> Av., unité 206  
Vernon (C.-B.) V1T 2T9  
250-542-2268  
[fsna11@telus.net](mailto:fsna11@telus.net)


**Assemblées générales** : 11 sept. et 11 déc., détail à venir par courriel

**AG et dîner** : 11 sept., à 13 h, Halina Centre, 3310 37<sup>e</sup> Av., Vernon — **15 \$** 

### BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main  
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7  
250-571-5007  
[kamloopsoffice@gmail.com](mailto:kamloopsoffice@gmail.com)

**AG** : 12 oct., à 11 h, salle Oak, Cottonwood Manor, 730 av. Cottonwood, Kamloops

**Dîner de Noël** : 7 déc., à 11 h, salle Oak, Cottonwood Manor, 730 av. Cottonwood, Kamloops — 

### BC13 KOOTENAY

396, ch. Wardner-Fort Steele  
Fort Steele (C.-B.) V0B 1N0  
250-919-9348  
[fsnabc13@gmail.com](mailto:fsnabc13@gmail.com)


### BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main  
Sidney (C.-B.) V8L 4C1  
250-385-3393  
[federalretirees.sidneybc@gmail.com](mailto:federalretirees.sidneybc@gmail.com)

### BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882, succ. B  
Prince George (C.-B.) V2N 4T7  
[federalretirees.ca/princegeorge](https://federalretirees.ca/princegeorge)  
[princegeorgebranch@federalretirees.ca](mailto:princegeorgebranch@federalretirees.ca)

**AG** : 19 sept., à 13 h, Elder Citizens Recreation Association (ECRA)



**Dîner de Noël** : 12 déc., à 13 h — 

## Alberta

### AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7<sup>e</sup> Av. S.-O., unité 302  
Calgary (Alb.) T2P 1B2  
403-265-0773  
[federalretirees.ca/calgary](https://federalretirees.ca/calgary)  
[calgarybranch@federalretirees.ca](mailto:calgarybranch@federalretirees.ca)

**LÉGENDE** Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

 – De la nourriture sera servie.  
 – Conférencier

**\$** – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs invités. Les montants sont présentés avec une barre oblique. Par exemple, 15 \$/20 \$ indique le prix pour les membres/non-membres.

**RSVP** – RSVP requis. Date limite indiquée. Contactez le numéro de téléphone ou le courriel indiqué.



**Présentation sur le programme contre la maltraitance des aînés du Kerby Centre (Zoom) :** 16 sept., à 10 h, détails à venir

#### **AB17 EDMONTON**

865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
780-413-4687  
1-855-376-2336  
retraitesfederaux.ca/edmonton  
edmonton@federalretirees.ca

#### **AB18 SUD DE L'ALBERTA**

Nord-Bridge Senior Centre  
1904, 13<sup>e</sup> Av. Nord, unité 8  
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9  
403-328-0801  
nafr18@shaw.ca

**AAM :** 24 oct., détails à venir

**Bénévoles recherchés :** Contactez la section pour plus d'info

#### **AB19 RED DEER**

A/s de D. Neis  
5436, 47<sup>e</sup> Av.  
Sylvan Lake (Alb.) T4S 1H1  
403-556-3581  
federalretirees.ca/reddeer  
reddeerfederalretireesass@gmail.com

#### **AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT**

865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
403-952-7110 (message vocal/texto)  
medicinehatbranch@federalretirees.ca

#### **AB21 BATTLE RIVER**

17124, r<sup>te</sup> Township 514  
R.R. 2, Ryley (Alb.) T0B 4A0  
780-663-2045  
cvhyde@mcsnet.ca

#### **AB92 LAKE LAND**

C.P. 1391, succ. Main  
Cold Lake (Alb.) T9M 1P3  
780-594-3961  
louethel@telusplanet.net

**Bénévoles recherchés :** trésorier-ère, président-e des adhésions, président-e du Comité des appels téléphoniques

### **Saskatchewan**

#### **SK22 NORD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN**

161, cr. Riverbend  
Battleford (Sask.) S0M 0E0  
306-441-1819  
tbg@sasktel.net

#### **SK23 MOOSE JAW**

A/s de Jeff Wall  
267, ch. Wellington  
Moose Jaw (Sask.) S6K 1C5  
306-693-3848  
mcwall@sasktel.net

#### **SK24 REGINA ET RÉGION**

2001, rue Cornwall, unité 112  
Regina (Sask.) S4P 3X9  
306-359-3762  
nafr@sasktel.net

#### **SK25 SASKATOON ET RÉGION**

C.P. 3063, succ. Main  
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9  
306-374-5450 (RSVP)  
306-373-5812 (RSVP)  
federalretirees.ca/saskatoon  
saskatoon@federalretirees.ca

**Épluchette de blé d'Inde :** 14 sept., à midi, Floral Community Centre — **7 \$** ¶  
**RSVP** Sept. 10

**Plains feux sur les aînés (table d'info de la section) :** 4 oct., de 9 h à 15 h, TCU Place, 35 22<sup>e</sup> Rue E., Saskatoon. Pour info : [tcuplace.com/spotlight-on-seniors](http://tcuplace.com/spotlight-on-seniors) — **\$12**

**Souper de l'automne :** 19 oct., pour info voir le site Web de la section — **RSVP** 15 oct.

#### **SK26 PRINCE ALBERT ET DISTRICT**

C.P. 211  
Candle Lake (Sask.) S0J 3E0  
306-314-5644  
306-314-5644 (RSVP)  
gents@sasktel.net

**Activité de Noël :** 6 déc., à midi, Hôtel Coronet, 3551 2<sup>e</sup> Av. O., Prince Albert — **10 \$** **RSVP**

#### **SK29 SWIFT CURRENT**

847, prom. Field  
Swift Current (Sask.) S9H 4H8  
306-773-5068  
leyshon@sasktel.net

### **Manitoba**

#### **MB30 OUEST DU MANITOBA**

311, av. Park E.  
Brandon (Man.) R7A 7A4  
federalretirees.ca/western-manitoba  
westernmanitoba@federalretirees.ca

#### **MB31 WINNIPEG ET DISTRICT**

3336, av. Portage, unité 526  
Winnipeg (Man.) R3K 2H9  
204-989-2061  
nafrwpg@mymts.net

#### **MB32 CENTRE DU MANITOBA**

12, av. Radisson  
Portage La Prairie (Man.) R1N 1A9  
204-856-0662  
r1n1a9gj@gmail.com

#### **MB91 EST DU MANITOBA**

C.P. 219  
Pinawa (Man.) R0E 1L0  
204-753-8402  
nafr-mb91@hotmail.com  
ttveiv@mts.net

### **Ontario**

#### **ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN**

C.P. 1930  
Deep River (Ont.) K0J 1P0  
613-735-4939 (président)  
613-584-3943  
fsnaalgonquinvalley.com  
vhulley@nrtco.net  
avb.on33gmail.com

#### **ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION**

1235, ch. Trafalgar  
C.P. 84018  
Oakville (Ont.) L6H 5V7  
905-858-3770  
905-824-4853  
federalretirees.ca/peel-halton  
nafrtreasureron34@gmail.com

#### **ON35 HURONIE**

80, rue Bradford  
Barrie (Ont.) L4N 6S7  
1-855-304-4700  
federalretirees.ca/huronie  
huronie@federalretirees.ca

**Activité sociale :** 13 sept., à 11 h 15, Woodchester Villa, 15 rue King, Bracebridge

**AGA automnale :** 4 oct., à 10 h 30, Légion de Barrie, 410 rue St. Vincent, Barrie — **7 \$** ¶ **RSVP**

#### **ON36 BLUEWATER**

C.P. 263, succ. Main  
Sarnia (Ont.) N7T 7H9  
1-855-304-4700  
retraitesfederaux.ca/bluewater  
bluewaterbranch@federalretirees.ca

**Bénévoles recherchés :** Contactez la section pour plus d'info

---

**ON37 HAMILTON ET RÉGION**

14 ch. Highland Park  
Dundas (Ont.) L9H 3L8  
905-627-3827  
hamiltonarea@federalretirees.ca

**ON38 KINGSTON ET DISTRICT**

C.P. 1172  
Kingston (Ont.) K7L 4Y8  
866-729-3762  
613-542-9832 (information)  
federalretirees.ca/kingston  
nafrkingston@gmail.com

**ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT**

110, ch. Manitou  
Kitchener (Ont.) N2C 1L3  
519-742-9031  
federalretirees.ca/kitchenerwaterloo  
kitchenerwaterloo@federalretirees.ca

**ON40 LONDON**

865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
519-439-3762 (boîte vocale)  
londonbranch@federalretirees.ca

**ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA**

C.P. 235  
Succ. Jordan (Ont.) L0R 1S0  
905-562-5414  
nafrsecretaryniabranh41@outlook.com

**ON43 OTTAWA ET INTERNATIONAL**

2285, boul. St-Laurent, unité B-2  
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5  
613-737-2199  
nafrottawa.com  
facebook.com/nafrottawa  
info@nafrottawa.com

**ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION**

C.P. 2216, succ. Main  
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4  
705-786-0222  
jabrown471@outlook.com

**ON45 QUINTE**

132, rue Pinnacle (Légion)  
C.P. 20074  
Belleville (Ont.) K8N 3A4  
613-968-7212  
quintebranch@federalretirees.ca

**ON46 QUINTRENT**

77, rue Campbell  
Trenton (Ont.) K8V 3A2  
613-394-4633  
federalsupernet@bellnet.ca

Bureau temporairement fermé.  
Appels téléphoniques, lettres et courriels acceptés.

---

**ON47 TORONTO ET RÉGION**

C.P. 65120 COP Chester  
Toronto (Ont.) M4K 3Z2  
416-463-4384  
fsna@on.aibn.com

**ON48 THUNDER BAY ET RÉGION**

C.P. 29153 COP McIntyre Centre  
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9  
807-624-4274  
nafrmb48@gmail.com

**ON49 WINDSOR ET RÉGION**

207A-1995, rue Normandy  
Lasalle (Ont.) N9H 1P9  
519-982-6963  
nafron49weck@gmail.com

**ON50 MOYEN-NORD**

C.P. 982, succ. Main  
North Bay (Ont.) P1B 8K3  
705-498-0570  
nearnorth50@gmail.com

**ON52 ALGOMA**

C.P. 167  
Echo Bay (Ont.) POS 1C0  
705-248-3301  
lm.macdonald@sympatico.ca

**ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS**


C.P. 20133  
Perth (Ont.) K7H 3M6  
343-341-2687  
federalretirees.ca/ottawavalley  
ottawavalley@federalretirees.ca

**ON54 CORNWALL ET DISTRICT**

C.P. 28  
Long Sault (Ont.) K0C 1P0  
1-855-304-4700  
federalretirees.cornwall@gmail.com



**ON55 YORK**

865, ch. Shefford  
Ottawa (Ont.) K1J 1H9  
1-855-304-4700 (général)  
905-505-2079 (section)  
federalretirees.ca/york  
federalretirees.york@gmail.com

**AAM** : 18 oct., à 10 h 30, Richvale  
Community Centre, Richmond Hill — 

**ON56 HURON-NORD**

34, cr. Highland  
Capreol (Ont.) P0M 1H0  
705-618-9762  
federalretirees.ca/huron  
huronnorth56@gmail.com

**BBQ** : 28 sept., à midi —   **RSVP**

**Bénévoles recherchés** : Comité d'appels  
téléphoniques

---


**Québec****QC57 QUÉBEC**


660, 57<sup>e</sup> rue O., unité 162  
Québec (Qué.) G1H 7L8  
1-866-661-4896  
418-661-4896  
anrf-sq.org  
facebook.com/retraitesfederauxquebec  
anrf@bellnet.ca

**QC58 MONTRÉAL**

1940, boul. Henri-Bourassa E., unité 300  
Montréal (Qué.) H2B 1S1  
514-381-8824  
anrfmontreal.ca  
facebook.com/retraitesfederauxmtl  
info@anrfmontreal.ca

**Droits des résidents en RPA**

(conférence virtuelle) : 27 sept., à  
13 h 30, détails à venir par courriel,  
surveillez notre site Web — 

**Dîner de Noël** : 6 déc., à midi, Hôtel  
Universel, 5000 rue Sherbrooke E.,  
Montréal — 45 \$  **RSVP**

**QC59 CANTONS-DE-L'EST**

1871, rue Galt O.  
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5  
819-829-1403  
info@anrf-cantons.ca


**QC60 OUTAOUAIS**


331, boul. de la Cité-des-Jeunes  
unité 115  
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3  
819-776-4128  
admin@anrf-outaouais.ca

**QC61 MAURICIE**


C.P. 1231  
Shawinigan (Qué.) G9P 4E8  
819-537-9295  
873-664-5625  
retraitesfederaux.ca/mauricie  
anrf.mauricie@gmail.com  
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr  
activites.anrf.mauricie@gmail.com

**Voyage** : 7 sept., Mosaïcultures et visite  
libre du Vieux-Québec

**Déjeuner** : 13 sept., à 9 h, Restaurant  
Stratos, 1863 av. Saint Marc, Shawinigan  
— 

**Déjeuner** : 12 oct., à 9 h, Restaurant  
Maman Fournier, 3125 boul. des Récollets,  
Trois-Rivières — 

**Célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire**

**de la section** : 25 nov., à 17 h, Hôtel  
Énergie, 1100 Promenade du St-Maurice,  
Shawinigan — 

### QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef  
Granby (Qué.) J2G 8E2  
450-915-2311  
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

## Nouveau-Brunswick

### NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

C.P. 30068 COP Prospect Plaza  
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8  
506-451-2111  
retraitesfederaux.ca/fredericton  
facebook.com/branchnb62  
nafrfred.nb62@gmail.com

#### Réunion et souper de l'automne :

18 oct., 17 h, Ramada Fredericton,  
480 ch. Riverside., Fredericton, détails  
dans le rapport de la section — 21 \$/25 \$

🍷 RSVF

### NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main  
Miramichi (N.-B.) E1V 3T7  
1-855-304-4700  
smithrd@nb.sympatico.ca

### NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

281, rue St George  
C.P. 1768, succ. Main  
Moncton (N.-B.) E1C 9X6  
506-855-8349  
506-386-5836  
fsnasenb64@gmail.com

#### Assemblée générale de l'automne :

Détails sur le site Web de la section

### NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main  
Saint John (N.-B.) E2L 4E3  
506-849-2430  
fsna65@gmail.com

### NB67 HAUT DE LA VALLÉE

105, allée Lewis P. Fisher, unité 4  
Woodstock (N.-B.) E7M 0G6  
506-594-1194  
gloglaw@gmail.com

### NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet  
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6  
506-764-3495  
japaulin@rogers.com

## Nouvelle-Écosse

### NS71 CÔTE SUD

100 rue High — C.P. 214  
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9  
1-855-304-4700  
902-527-0432 (RSVP)  
nafrns71pres@gmail.com  
berry177@live.com (RSVP)

AG : 25 oct., à 11 h 30, caserne d'incendie  
Italy Cross/Middlewood, 17722 route 103  
— 10 \$ 🍷 RSVF

### NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

A/s de Gene Bell  
63, ch. Pictou, unité 203  
Bible Hill (N.-É.) B2N 2R9  
902-893-0543  
902-957-0545  
colchester-easthants@federalretirees.ca

### NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503  
Dartmouth (N.-É.) B2W 3Y6  
902-463-1431  
nafr@bellaliant.com

#### Dîner automnal et recrutement :

26 oct., à midi, Best Western Plus,  
15 ch. Spectacle Lake, Dartmouth —  
20 \$ RSVF

### NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

C.P. 1131  
Middleton (N.-É.) BOS 1P0  
902-765-8590 (RSVP)  
federalretirees.ca/western-nova-scotia  
nafr75@gmail.com

Assemblée automnale : 19 oct., à 11 h 30,  
Deep Brook Lions Club, 948 Route 1, Deep  
Brook — 12 \$ 🍷 🍴 RSVF

Dîner de Noël : 8 déc., à 11 h 30, Légion de  
Kingston, 1472 ruelle Veterans, Kingston —  
15 \$ 🍷 RSVF

### NS77 CAP-BRETON

C.P. 785  
Sydney (N.-É.) B1P 6J1  
902-562-6541 (RSVP)  
902-539-4465 (RSVP)  
ve1ars@gmail.com

AG : 28 oct., à 14 h 30, Steelworkers and  
Sydney Pensioners' Club, 30 rue Inglis,  
Sydney — 12 \$ 🍷 RSVF 21 oct.

### NS78 CUMBERLAND

C.P. 303  
Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0  
902-661-0596  
gerard.cormier@ns.sympatico.ca  
carose1948@gmail.com

### NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main  
Kentville (N.-É.) B4N 4H8  
1-855-304-4700  
tandrcross@outlook.com

### NS80 NOVA-NORD

C.P. 924, succ. Main  
New Glasgow (N.-É.) B2H 5G2  
1-855-304-4700  
victorfleury@eastlink.ca

## Île-du-Prince-Édouard

### PE82 CHARLOTTETOWN

C.P. 1686, succ. Central  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N4  
1-855-304-4700  
federalretireescharlottetown@gmail.com

### PE83 SUMMERSIDE

194, ch. Spruce  
O'Leary (Î.-P.-É.) COB 1V0  
902-214-0475  
summersidepe83@gmail.com

## Terre-Neuve-et-Labrador

### NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

C.P. 128  
Howley (T.-N.-L.) A0K 3E0  
709-639-5350  
wayneronaldbennett@gmail.com

### NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

132A, rue Bayview  
Twillingate (T.-N.-L.) A0G 4M0  
709-884-2862  
wlkjenkins@personainternet.com

### NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124 COP ch. MacDonald  
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2  
709-745-4517  
richard.sparkes@nf.sympatico.ca

AG : 21 sept., à 14 h, Légion royale  
canadienne, ch. Blackmarsh Rd., St. John's  
— 🍷 🍴

BBQ et danse : 30 sept., à 18 h 30, Shriners  
Hall, av. Mount Carson, St. John's — \$35

AG : 12 oct., à 11 h, Conception Bay North,  
détails à venir — 🍷

AG : 16 nov., à 14 h, Légion royale canadienne,  
ch. Blackmarsh., St. John's — 🍷 🍴

Dîner et danse de Noël : 2 déc., à 19 h,  
Légion royale canadienne, ch. Blackmarsh,  
St. John's, détails à venir — \$ 🍷

Bénévoles recherchés :  
administrateur-trice, Forces Armées  
canadiennes

Ceux qui peuvent le font.  
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

~ Auteur inconnu

# Joignez-vous à NÔTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Avec votre engagement, nous  
pouvons faire une différence!

**Cherchez-vous une façon concrète de partager vos  
compétences et de soutenir vos camarades retraités?**

Votre expertise et votre expérience sont très prisées par  
l'Association nationale des retraités fédéraux.

Pour en savoir plus, communiquez avec  
votre section locale ou avec notre agente  
de l'engagement des bénévoles au  
Bureau national, Gail Curran, au  
**613-745-2559, poste 235**, ou à  
**gcurran@retraitesfederaux.ca**



## POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux conseils d'administration des sections
- Postes au conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

**Bénévole Volunteer**

# Avis de décès

## BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Lorne Listoen  
Anthony (Tony)  
Martin

## BC02 CHILLIWACK

Beverly Bennett  
John Dornan  
Diane Johnson  
Dennis Luciak  
Vale Martens  
Jack Nickle  
Gordon Norrish  
Nellie O'Hara  
Mildred Reaume

## BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

James Stanley  
Doucette

## BC06 NORD DE L'ÎLE-JOHN FINN

Richard Barnett  
Michael Cloutier  
Byron Doyle  
James (Stocky)  
Edwards  
Sonja Franklin  
Francis Genoe  
Milton Gronsdahl  
Donald Hilchey  
Robert K. Hutton  
Anthony Kyle Jones  
Elvira Kilpatrick  
Ken MacDonald  
Ian Daniel Mackenzie  
Grace McPhail  
Evelyn E. Miller  
Ellen Ouellette  
Donald Reiser  
Harold Thomson  
June Waite  
John W. Watson

## BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

David French  
Helen Giffin-Coe  
Catherine Gorman  
Florida Kisel  
John Neil McIntyre  
William G. Roberts

## BC08 VANCOUVER

Charles Bifano  
Wilfred R. Biles  
Russell Bradley-  
Meerwald

Glen Chapman  
Grant Bryce Dudley  
Alan E. Furmedge  
Eleanor Hamilton

## BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Cyril Barnes  
Diane Basso  
Vera Carrol  
Edna Cracknell  
Betty Doherty  
R. I. Douglas  
Julia Dunn  
Lloyd Engelking  
Lloyd Ferguson  
Paul Girardet  
Sheila Henley  
Joan Landsky  
Jeanne Lesoway  
A. L. D. MacDonell  
R. A. H. Mason  
Margorie Moser  
Elizabeth Pellaers  
Reg Price  
Theresa Scott  
Roy Shepperd  
Noella Tough  
Shaopap Tsai

## BC12 KAMLOOPS

Christina Harris  
Bernard Wilkinson

## BC14 SIDNEY ET DISTRICT

Frances Creswick  
James Harrison  
Mervin Harrower  
Wayne Holmes  
Doris Jones  
Beatrice Kirby  
Donald MacDougall  
Robert McKay  
Ian Scott McKenzie  
James Peters  
Robert Rayner  
Gerald Resch  
June Sherlock  
Shevaun Washington  
Jerry Westphal

## AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Margaret Davis  
Patricia Gebhardt  
Anne Lonson  
Don Mason  
Marion McKenzie

Doris Smethurst  
Valerie Zwicker

## AB92 LAKELAND

Helen Dygert  
Phyllis Hite  
Dorothy Jex

## SK25 SASKATOON ET RÉGION

Barry Lee Anderson  
Mary Anna Dymond  
Clarence (Clare)  
David Gitzel  
Jack Eby Hooper  
Dennis William  
Kyrzyk  
Maurice Proctor  
Robert Andrew Scott

## MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

Caroline Bernhardt  
Doralyn Borsa  
Ronald Buchanan  
Joseph A. Burt  
Jeanette Coutu  
Scott Davison  
Donald J. Delisle  
Marvin Jury  
John R. King  
A. Kintop  
Janet Kubanowski  
Robert Major  
George McKay  
Joan Papushka  
Frank Scaletta  
Bernice Snowdon  
Robert Stewart  
Donald Swanson  
Olga Tchir  
Grace Thurlbeck  
A. Van Cauwenbergh  
David Walker

## ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

Jeanette Boyle  
Geraldine Caldwell  
Egon Conrad  
Charles Davidson  
Paul Ferrigan  
Kathleen Foster  
Stella Gallant  
Philip Gumley  
Arnold Hoelke  
Aline Kahl  
Joan Kirkus  
James MacWha

Virginia Milliken  
Raymond Park  
Arthur Plume  
Ruby Ross  
V. Saar  
J. Van Hoof  
Audrey Whittier  
Daintree Wright

## ON36 BLUEWATER

Robert Stennette

## ON37 HAMILTON ET RÉGION

Jean Balogh  
Susan Baker  
Maitland Birchall  
S. Dachuk  
Marie Geraghty  
Bernadette Gore  
Frances Hall  
Ron Valvasori  
Lorne Vibert

## ON38 KINGSTON ET DISTRICT

A. J. Feller  
Andrew B. Graham  
George Kendra  
Patricia MacCaulay  
Leonard C. Van Luven  
Conrad Weck

## ON43 OTTAWA

Liliane Cloutier  
Fay Hoffman  
Paul Louis Morin  
Anita Seguin  
Eric Robert Stephen  
Michael Swords

## ON45 QUINTE

Bill Robertson

## ON47 TORONTO ET RÉGION

June Armstrong  
Joyce M. Astill  
William Bacon  
William Beverly  
Kiril Bukatko  
Riya Dassanayake  
Carolyn Fawn  
Roy Hall  
Clement F. Hobbs  
Elena Schlanger  
Helen E. Shuttsa  
Edward F. Stevens  
Audrey B. Tseng  
John G. Whitaker  
M. Yaguchi

## ON56 HURON-NORD

Roger Léo Lalonde

Roger Pagé  
Bernadette Piette

## QC57 QUÉBEC

Gilles Bizier  
Bernard Carbonneau  
Marcel Dion  
Richard Dubois  
Lucia Fillion  
R. Grenier  
Jean A. G. Labbé  
Jean-Guy Roy  
Jean-Marie Thiboutot

## QC58 MONTRÉAL

Pierre Boisvert  
Denise Bromow  
Fouad Chehata  
Jean Pierre Dontigny  
Gisèle Dueck  
Georgette Jeukens  
Jean-Antoine  
Jeukens  
René Lamoureux  
J. Laferrière-Vachon  
Georgette Laroche  
Yvon G. R.  
Latrémouille  
Pierre Lebeau  
Jean-Guy Leblanc  
Patricia Marien  
Marcel Poirier  
Pierre Poitras  
André Pruvost  
Jean-Guy André  
Rioux  
R. Rochefort  
Andrienne Tremblay  
Beaudoin

## QC60 OUTAOUAIS

Gilles Lavoie  
Lise G. Fortin  
Réjean Laprade  
Serge Bélanger  
George Wilkes  
Henri Arseneault  
Paul Royer  
Olga Earwaker  
Paulette Morin  
Jody Sewell  
Richard Bélanger  
Richard Seguin  
Louis Laflamme  
Muriel Bernice Wills  
Normand Chauret  
Madeleine Dupuis  
Lisette St-Amour  
Sauvageau  
Donald Dupel  
Yolande Vauterin  
Henri Sarrazin  
Denis Cayen

Michel Lanois  
Jean Aubry  
Lucile Gauthier  
André J. H. Garipey  
Diane Belisle  
Diane Daoust  
Marcel Florent  
Gaston Poirier  
Georgette Patry  
Perron  
Michèle Tassé  
Beauchamp

## QC61 MAURICIE

Gilles Arseneault  
Louise Gelly  
Desmarais

## NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Ann Kee  
Viola McCardle  
David Moore  
Roy (Roly) Niles  
Jeannette Ralph  
Edward Riordan  
James Talbot

## NB65 BAIE DE FUNDY

Rita Almon  
Carol Anne  
Bonnenfant  
James Davis

## NB68 RÉGION DE CHALEUR

Réginald Basque  
Clara Gosselin  
Valmont LeBlanc

## NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Marilyn (Dawn) Alcoe  
Eugene (Sam) Babin  
Mona Bateman  
Brian Glavin  
Lloyd Graham  
Anne Hutchinson  
Bernadette LeBlanc  
Donald C. MacDonald  
Rita MacDonald  
Francis Pugh

## NS80 NOVA-NORD

Phyllis Walters

## PE83 SUMMERSIDE

Alfred Bridges  
Edna Gay  
Thomas Lynch  
Ross Moore  
Shirley Newcombe  
Dianne O'Neill

## La Méga campagne de recrutement est de retour



**Passer le mot peut vous faire gagner gros.**

L'automne arrive à grands

pas, ce qui veut dire que la méga campagne de recrutement (MCR) est en cours.

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, les membres seront à nouveau récompensés pour faire la promotion des avantages d'une adhésion à Retraités fédéraux. Chaque recommandation faite de bouche à oreille vous permettra d'obtenir une carte-cadeau de 5 \$ et un bulletin de participation à notre superbe série de prix, dont le grand prix de 10 000 \$ en argent comptant, offert par Johnson Assurance. En tout, il y a 14 prix, dont un de 500 \$ offert par Rogers et SimplyConnect, qui sera décerné après le pré tirage de la fin

du mois d'octobre. Comme il n'y a pas de limite au nombre de bulletins de participation ou de cartes-cadeaux que vous pouvez obtenir, commencez à recruter sans tarder et souvent.

La MCR n'est pas seulement une façon divertissante de récompenser les efforts de recrutement de nos membres. Les statistiques révèlent également que les recommandations de bouche à oreille sont le moyen le plus efficace, tant pour les nouveaux membres que les anciens, de découvrir et de redécouvrir l'Association. Par conséquent, le travail colossal de nos membres qui participent à la MCR représente une source importante de notre recrutement annuel. À l'évidence, nos fidèles membres — vous — sont nos meilleurs outils de recrutement. Comme pour notre travail de défense des intérêts, notre véritable force et notre succès reposent sur vous. Merci encore d'appuyer Retraités fédéraux cette année.

## De retour à la demande populaire : Passez aux RCS et économisez!

Notre offre est de retour! Pour une durée limitée, tout membre qui passe au mode de paiement par retenues des cotisations à la source (RCS) recevra trois mois d'adhésion gratuite. Voici pourquoi c'est le meilleur moyen, et de loin, de maintenir votre adhésion à Retraités fédéraux :

- C'est rapide et facile, et vous pouvez même le faire en ligne ou par téléphone lors du renouvellement.
- Comme l'Association n'envoie plus d'avis de renouvellement, elle économise sur le papier et les frais d'affranchissement.
- Il n'y a aucun lien avec le système de paye Phénix, donc pas de complications associées.
- Seulement 4,28 \$ par mois pour une adhésion simple et 5,55 \$ pour une adhésion double.
- Vous pouvez annuler facilement à tout moment.

Pour toute question ou assistance concernant le changement, contactez notre équipe de recrutement et de services aux membres, à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca) ou au 1-855-304-4700 (sans frais). Elle sera heureuse d'être à votre service!

## Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour ce qui est des membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler.

L'Association a décidé de ne pas augmenter les cotisations. Les taux de 2022 sont les mêmes qu'en 2021.

### Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)

### Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux, à :

Association nationale des retraités fédéraux  
865, chemin Shefford  
Ottawa ON K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour passer au mode de paiement par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa, au 613-745-2559.

### Cotisations en 2022

	Année	Mois
Individuelle	51,36 \$	4,28 \$
Familiale	66,60 \$	5,55 \$

### Comment adhérer

1. Allez sur [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca) et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
2. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 poste 300, ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

## Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca), ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.

Nous serons heureux de vous servir.

PRÉTIRAGE

31 oct. 2022

Gagnez une carte de crédit prépayée de 500 \$  
offerte par Rogers et SimplyConnect



PLUS DE CHANCES DE

**GAGNER  
GROS**

ET RECEVEZ UNE  
CARTE-CADEAU  
DE **5 \$**  
pour chaque référence  
fructueuse\*

Référez un membre à Retraités fédéraux, pour courir la chance de gagner\*



**500 \$** Meilleur recruteur

**250 \$** Plus grand nombre de références

**250 \$** Tirage pour les nouveaux membres

offerts par Arbor Memorial

**COMMENT PARTICIPER**

Remplissez une carte de référence numérique sur [retraitesfederaux.ca/mcr](http://retraitesfederaux.ca/mcr) ou communiquez avec le bureau national de Retraités fédéraux, au 1-855-304-4700, poste 300, ou à [service@retraitesfederaux.ca](mailto:service@retraitesfederaux.ca)

**NOUVEAUX MEMBRES**

Épargnez 25 %, avec l'option de paiement par RCS.  
Détails : [retraitesfederaux.ca](http://retraitesfederaux.ca)

Pour prendre connaissance du règlement du concours et d'autres détails importants, visitez [retraitesfederaux.mcr](http://retraitesfederaux.mcr)

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Concours ouvert du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 décembre 2022 aux résidents canadiens qui sont membres en règle de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Il n'y a pas de limite au nombre de bulletins de participation que vous pouvez présenter, alors référez des membres potentiels sans tarder et souvent! Avant de commencer à recruter, veuillez consulter le règlement complet du concours à [retraitesfederaux.ca/mcr](http://retraitesfederaux.ca/mcr). Pour référer une personne par téléphone ou avoir plus de renseignements sur le concours, composez le 1-855-304-4700, poste 300. \*Toutes les références reçues doivent être admissibles à l'adhésion et vérifiées par l'équipe de recrutement et des services aux membres de Retraités fédéraux.

\*\*Pour des détails sur les nouveaux prix, visitez [retraitesfederaux.ca/mcr](http://retraitesfederaux.ca/mcr)



BALAYEZ



Association nationale des retraités fédéraux

National Association of Federal Retirees

**JOHNSON**  
ASSURANCE  
HABITATION · AUTO · VOYAGE

collette

ROGERS

SimplyConnect

Arbor Memorial

HearingLife



Voyage

## UNE ASSURANCE VOYAGE DANS LES BAGAGES ET PRÊTE À PARTIR.

Voyagez avec une protection allant  
jusqu'à 10 M\$\* pour soins médicaux.



L'Association nationale des retraités fédéraux et Johnson savent que vous envisagez de voyager davantage. Lorsque vous déciderez de votre prochain voyage, veillez à ce que votre assurance voyage soit dans vos bagages et prête à partir. L'assurance voyage MEDOC couvre :

- Les frais de soins médicaux jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars\*
- Les urgences médicales liées à la COVID-19
- **NOUVEAU à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022** : L'assurance Annulation, interruption et retard de voyage<sup>1</sup> est offerte si vous ne pouvez pas voyager ou devez interrompre votre voyage parce que vous ou votre compagnon de voyage avez contracté la COVID-19.

Comme toujours, pour un montant souvent inférieur au coût de l'achat d'une assurance pour un voyage unique<sup>2</sup>, vous pouvez faire un nombre illimité de voyages<sup>3</sup> au cours de l'année d'assurance, en plus de nombreux avantages exclusifs aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux.

**Appelez Johnson au 1 855 428-8744 ou visitez [johnson.ca/fr/assurance-voyage](https://johnson.ca/fr/assurance-voyage) pour obtenir une soumission et faire le point sur votre garantie. Johnson est prête quand vous l'êtes.**

Appelez pour obtenir une soumission sans obligation et courez la chance de

**GAGNER** l'un des 12 prix de **2 500 \$<sup>†</sup>**



**JOHNSON**  
ASSURANCE  
HABITATION · AUTO · VOYAGE

1 855 428-8744 | [johnson.ca/fr/assurance-voyage](https://johnson.ca/fr/assurance-voyage)

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC<sup>SM</sup> est une marque déposée de JI. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la « RSA ») et administré par JI. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. L'assistance voyage est offerte par Gestion Global Excel inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. \*La garantie et les avantages décrits sont applicables aux participants au régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). <sup>1</sup> Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. Les garanties d'assurance Annulation, Interruption et Retard de voyage ne s'appliquent qu'aux réservations de voyage faites avant la date de départ. <sup>2</sup> Selon une comparaison du régime de base de 40 jours de MEDOC avec des régimes de voyage unique ayant des avantages semblables. <sup>3</sup> La durée maximale de 40 jours consécutifs s'applique aux voyages à l'extérieur du Canada. JI et la RSA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des limitations, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. <sup>†</sup> AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. Le concours se déroule du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023 et est offert aux résidents autorisés du Canada (sauf au Nunavut) qui, au moment de leur participation : (1) ont atteint l'âge de la majorité dans leur territoire de résidence et (2) sont membres d'un groupe admissible reconnu par JI et avec lequel Johnson Inc. a conclu une convention d'assurance. Douze (12) prix de 2 500 \$ CA chacun sont offerts. Un (1) prix est décerné après chacun des 12 mois du concours. Chaque tirage sera effectué parmi tous les bulletins de participation admissibles reçus depuis le début du concours. Les probabilités de gagner dépendent du nombre total de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours: <https://pages.johnson.ca/2500prix>